



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MESRS)

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION
(FASEG)

Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de
LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUES

OPTION

ECONOMIE

SPECIALITE

ECONOMIE ET GESTION DE LA MICROFINANCE

THEME

QUALITE DU PORTEFEUILLE DE CREDIT ET VIABILITE FINANCIERE DES
SFD : Cas de la COOPEC-AD/BENIN

Réalisé et présenté par :

Judivie Calgène ANATO & Edwige Sènan AWAGBOESSI

Sous la direction de :

Directeur de Mémoire

Dr Alain BABATOUNDE

Enseignant Chercheur à

la FASEG

Maîtres de Stage

Mr Dieudonné TOGNISSE

et Mme Florinda CHONGO

PREMIÈRE PROMOTION

Année Académique : 2015-2016

AVERTISSEMENT

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion n'entend donner aucune approbation, ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs

DEDICACE

Je dédie ce mémoire à :

- ❖ Mes parents ANATO Calixte et AHOSSI Geneviève
Pour m'avoir tout donné et tout appris ;
- ❖ Mes frères ANATO Serge et ANATO Renaud

Judivie Calgène ANATO

DEDICACE

Je dédie ce mémoire à :

- ❖ Mon cher père AWAGBOESSI Kanhounon et Ma mère ADJOGO Jeannette
- ❖ ADJIVON Chantal

Edwige Sènan AWAGBOESSI

REMERCIEMENTS

Le présent document étant l'aboutissement d'un long processus et de sacrifices consentis par plusieurs personnes, nous avons le devoir d'adresser le profond sentiment de gratitude.

Nous adressons nos sincères remerciements :

- Au professeur Charlemagne B. IGUE, Doyen de la FASEG et tout le corps professoral pour avoir rendu facile notre formation ;
- Au docteur Alain L. BABATOUNDE Maître de ce mémoire, pour avoir accepté de suivre et de coordonner ce travail. Son appui très cordial, ses conseils et ses critiques objectifs ont été très bénéfiques dans la conception, la réalisation, et la présentation de ce travail ;
- A Mr Dieudonné TOGNISSE chef d'agence de la COOPEC-AD/BENIN Aibatin pour avoir disposé de son temps à nous écouter malgré ses multiples préoccupations et pour ses compréhension et à tout le personnel de la COOPEC-AD/BENIN de l'agence de Aibatin ;
- A Madame Florinda CHONGO Chef d'agence de la COOPEC-AD/BENIN Godomey pour son assistance ainsi que tout le personnel de l'agence de Godomey
- Mr Mechac TOVIESSI pour son aide et son soutien ;
- A mes frères ANATO Serge et ANATO Renaud pour leur soutien ;
- A tous nos amis spécialement à ABBEY Ermionne ;
- A tous ce qui ont participé à la réalisation de ce document.
- Enfin, nos remerciements vont également au Président et aux distingués honorables membres du jury qui se donneront la peine d'apprécier ce mémoire.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Effectif du personnel	7
Tableau 2: Evolution du portefeuille à risque	31
Tableau 3: Les indicateurs de qualité du portefeuille	33
Tableau 4: Evolution de l'Autosuffisance opérationnelle	35
Tableau 5: Rendements sur actifs	36
Tableau 6: Rentabilité des fonds propres	38
Tableau 7: Marge bénéficiaire	39
Tableau 8: Coefficient d'exploitation	40
Tableau 9: Résumés de l'évolution les indicateurs de la rentabilité/ viabilité financière	41
Tableau 10: Matrice de corrélation	42

LISTE DES GRAPHIQUES

Figure 1: Evolution du PAR sur les différentes périodes	32
Figure 2: Evolution du taux PAR 90	33
Figure 3: Evolution du taux de dotation aux provisions pour créance en souffrance	34
Figure 4: Evolution du ratio d'abandon sur créance	34
Figure 5: Evolution de l'autosuffisance opérationnelle.....	36
Figure 6: Evolution du rendement sur actif	37
Figure 7: Evolution de la rentabilité des fonds propres.....	38
Figure 8: Evolution de la marge bénéficiaire.....	39
Figure 9: Evolution du coefficient d'exploitation	40

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AFMIN : Africa Microfinance Network

AG : Assemblée Générale

ANSSFD : Agence Nationale de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés

AP/SFD : Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

BM : Banque Mondiale

CA : Conseil d'Administration

CC : Comité de Crédit

CDD : Contrat à Duré Déterminé

CDI : Contrat à Duré Indéterminé

COOPEC-AD/Bénin : Coopérative d'Epargne et de Crédit des Assemblée de Dieu du Bénin

CS : conseil de surveillance

DAV : Dépôts à vue

DAT : Dépôts à Termes

DG : Direction Général

EB : Epargne Bloquée

EL : Epargne sur Livret

FMI : Fonds Monétaire International

IMFs : Institutions de Microfinance

MB : Marge Bénéficiaire

MCO : Moindre Carrée Ordinaire

OS : Objectif Spécifique

OSS : Autosuffisance Opérationnelle

PAR : Portefeuille à Risque

RNE : Résultat Net d'exploitation

ROA : Rendement sur Actif

SEEP : Small Enterprise Education and Promotion Network

SFD : Systèmes Financiers Décentralisés

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

USAID : Agence des Etats-Unis pour le développement international

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I: CADRE INSTITUTIONNEL ORGANISATIONNEL ET THEORIQUE	4
SECTION 1 : Cadre institutionnel et théorique	5
SECTION 2: Revue de littérature et méthodologie de recherche	17
CHAPITRE II : PRESENTATION, ANALYSE DES RESULTATS, VALIDATION DES HYPOTHESES ET RECOMMANDATIONS	30
SECTION 1 : Présentation, Analyse Et Interprétations des Résultats	31
SECTION 2 : Limites et Recommandations.....	44
CONCLUSION	46
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	48
ANNEXE :	50
TABLE DES MATIERES	52

RESUME

Ce mémoire a pour objet l'analyse de la qualité du portefeuille de crédit, la viabilité financière de la COOPEC-AD/BENIN et de voir l'incidence de la qualité du portefeuille de crédit sur la viabilité financière. Nous avons travaillé sur une période de 5 ans de 2011 à 2015. Les résultats montrent que le taux du portefeuille de crédit de la COOPEC-AD est décroissant mais reste au-dessus de la norme de la BCEAO. Ils montrent également que la viabilité financière de la COOPEC-AD est encore faible car les différents indicateurs de la rentabilité calculés ne respectent pas les normes de la BCEAO en vigueur. Aussi, ils révèlent d'après les coefficients de corrélation calculés entre les différentes variables que le PAR et les quatre meilleur indicateurs de la viabilité financière sont négativement corrélés ; ils sont linéairement et fortement liés. Au total, la qualité du portefeuille de crédit a une influence sur la viabilité financière c'est-à-dire une bonne qualité du portefeuille de crédit a une influence positive sur la viabilité financière et une mauvaise qualité à l'effet contraire.

Mots clés : microfinance, qualité du portefeuille de crédit, PAR, viabilité financière

ABSTRACT

This memory aims the analysis of the quality of the wallet of credit, the financial viability of the COOPEC-AD/BENIN and have to see the impact of the quality of the credit wallet on the financial viability. We worked over one 5 years period from 2011 to 2015. The results show that the rate of the wallet of credit of the COOPEC-AD is decreasing but remains above the standard of the BCEAO. They also show that the financial viability of the COOPEC-AD is even weak because the different indicators of the profitability calculated don't respect the standards of the BCEAO in force. Also, they reveal according to the calculated coefficients of correlation between the different variable that PAR and the four better indicators of financial viability are negatively correlated; they are linearly and strongly bound. To the total, the quality of the credit wallet has an influence on the financial viability i.e. a good quality of the credit wallet has a positive influence on the financial viability and a bad quality has the contrary effect.

Keywords: microfinance, quality of the wallet of credit, PAR, financial viability

INTRODUCTION

La microfinance a débuté sous la forme d'un mouvement philanthropique à échelle réduite pour fournir des prêts aux plus démunis. En 1849, en Europe, un bourgmestre prussien Friedrich Wilhelm Raiffeisen, fonde en Rhénanie la première société coopérative d'épargne et de crédit, une institution qui offre des services d'épargne aux populations ouvrières pauvres et exclues des banques classiques. L'épargne collectée permet de consentir des microcrédits à d'autres clients. Ces organismes sont dits mutualistes car elles mutualisent l'épargne de leurs membres pour le prêter à d'autres membres. La microfinance est un outil de lutte contre la pauvreté et les inégalités. C'est un moyen pour intensifier les activités du secteur informel, diversifier les activités du monde rural et promouvoir les petites et moyennes entreprises. Ce concept a été mis en avant par la caisse Desjardins au Canada, les caisses Raiffeisen en Allemagne puis, d'autres initiatives semblables dans le reste du monde se sont créées et la plus populaire demeure la Gramena Bank du professeur Mohamed YUNUS.

Bien qu'elles existent pour la plupart depuis très longtemps, les institutions de microfinance n'ont véritablement pris leur essor que dans les années 1990 après la faillite des banques de développement. Depuis le secteur de la microfinance a connu une véritable révolution et une croissance exponentielle dans les pays d'Afrique de l'ouest. Fort de ce constat, l'Assemblée Générale des Nations Unies a désigné l'année 2005 comme année internationale des microcrédits.

Sur la base de nombreux rapports de la Banque Mondiale (BM), le microcrédit constitue un puissant instrument de lutte contre la pauvreté. Il a prouvé son utilité sur tous les continents et dans presque chaque pays et a permis aux pauvres de pouvoir rentabiliser leurs activités rémunératrices.

La microfinance joue un rôle très important dans l'économie de la république du Bénin. Elle constitue un élément vital du système financier. Cette importance s'explique à divers niveaux. En effet, elle est un moyen efficace de lutte contre la pauvreté et d'éducation à la culture d'entreprise. Cette vision est partagée par toutes les institutions de microfinance. Elle est également un instrument de mobilisation de l'épargne et de financement de l'économie nationale. Son importance s'explique aussi par la pluralité des acteurs qui évoluent dans le secteur. Ces acteurs économiques sont entre autres, les bénéficiaires, les institutions privées et publiques et les partenaires au développement. Son poids social, économique et financier n'est plus à démontrer, étant donné l'étendu de la couverture géographique des institutions de

microfinance, le nombre sans cesse grandissant des bénéficiaire et de la consistance des financements.

Malgré tous ces aspects positifs qu'on lui connaît, l'activité de microfinance dans le passé n'a pas été pour autant glorieuse. On a assisté à la naissance d'institution de microfinance qui disparaissent et avec l'épargne des bénéficiaires. C'est pourquoi compte tenu de l'engouement que suscitent ce secteur et son développement effréné aujourd'hui, la nécessité de l'assainir s'impose en vue d'éviter les dérapages pouvant mettre en danger le secteur. Pour éviter de nouvelles disparitions comme celles connues dans le passé les IMFs doivent être rentables et assurer leur viabilité financière. Pour toutes les institutions de microfinance, l'activité de crédit constitue la grande source de revenu. La productivité du portefeuille de crédit est un facteur clé du succès. Le portefeuille de crédit est également la source de risque la plus importante pour les SFD.

L'étude est partie d'un constat général sur la qualité du portefeuille de crédit des institutions de microfinance qui ne cesse de se détériorer. Cette situation suscite une inquiétude en rapport avec la viabilité financière du secteur de la microfinance dans les pays en développement.

Ainsi le présent travail, en s'inscrivant dans cette logique et en s'appuyant sur le cas de la COOPEC-AD/Bénin vise à analyser le lien qui existe entre la qualité du portefeuille de crédit et la viabilité financière. Raison pour laquelle le thème de notre étude s'intitule : « *QUALITE DU PORTEFEUILLE DE CREDIT ET VIABILITE FINANCIERE DES SFD : CAS DE LA COOPEC-AD/BENIN* ».

Le premier chapitre aborde la présentation du cadre institutionnel et théorique, constitué de la présentation du cadre de l'étude et activités de stage, de la problématique, des objectifs et hypothèses de recherche, de la revue de littérature et de la méthodologie.

Le deuxième chapitre est consacré à la présentation, analyse et interprétation des résultats. Il est aussi consacré à la validation des hypothèses, aux limites de l'étude et aux recommandations.

**CHAPITRE I: CADRE INSTITUTIONNEL
ORGANISATIONNEL ET THEORIQUE**

Ce chapitre présente d'une part le cadre physique de l'étude ainsi que les observations de stage et d'autre part la problématique, la revue de littérature et la méthodologie de notre étude.

SECTION 1 : Cadre institutionnel et théorique

A travers cette section, il sera question de présenter d'une part la structure d'accueil à travers son historique, ses objectifs, sa mission, sa vision, ses activités, ses ressources, sa structure organisationnelle ainsi que les différentes tâches exécutées et d'autre part de présenter la problématique de l'étude.

PARAGRAPHE 1 : Présentation de la structure d'accueil et déroulement du stage.

Dans ce paragraphe nous allons présenter la COOPEC-AD et décrire le déroulement du stage.

I-Présentation de la structure d'accueil

Ici il sera question de présenter la Coopérative d'Épargne et de Crédit des Assemblées de Dieu du Bénin.

1. Localisation et historique

Nous allons présenter la situation géographique et l'historique de la COOPEC-AD.

1.1. Localisation

La **COOPEC-AD/BENIN** est une institution de micro finance des églises des Assemblées de Dieu. Elle est située dans le département de l'atlantique, dans l'arrondissement de Godomey. Elle est précisément à Agonkanmey non loin du carrefour IITA en prenant le pavé à droite.

1.2. Historique

BUPDOS-ONG, en vue de participer au développement du Bénin dans le but d'améliorer le mode de vie des populations vulnérables, a eu l'idée de créer une institution de micro finance accessible aux populations les plus pauvres qui n'ont pas accès aux services financiers des banques classiques. A sa création en 2008, elle portait le nom de BUPDOS micro finance (BMF) et était sous la tutelle du BUPDOS-ONG créée en 1996 avant de porter depuis 2010 jusqu'à ce jour le nom de Coopérative d'Épargne et de Crédit des Assemblées de Dieu du Bénin (COOPEC-AD/BÉNIN).

Ainsi la COOPEC-AD/BÉNIN est une IMF qui a vu le jour le 19 juillet 2008 sur l'initiative de BUPDOS-ONG. Elle vise à collecter l'épargne de ces membres et à leur consentir de crédit.

La création de cette institution de micro finance est le fruit de plusieurs réflexions visant à mieux répondre aux besoins des membres des Eglises Assemblées de Dieu du Bénin et de la population béninoise en mettant l'accent sur la solidarité.

Dans la logique de se conformer à la nouvelle réglementation la loi n°2012-21 Mars 2012 portant réglementation des systèmes financiers décentralisés en république du Bénin, COOPEC-AD/BENIN a pris la résolution de procéder à la démarcation du volet Micro finance de celui de l'ONG, d'où la création de COPEC-AD/BENIN déjà enregistré par le Ministère de l'intérieur et publié au journal officiel ; par la suite, COPEC-AD/BENIN a introduit un dossier d'obtention d'agrément depuis Octobre 2013 auprès des autorités (MEF), à travers la Cellule de Surveillance des Systèmes Décentralisés (CSSFD) dont le processus est en cours. Elle dispose de 7 points de service que sont : Godomey, Aïbatin II, cococodji, comè, Allada, Porto-Novo, Lokossa.

1.3. Mission et Vision

La vision de cette institution est d'être une institution de micro finance de référence, viable et pérenne, qui prône la solidarité et le partage pour la lutte contre l'extrême pauvreté et l'exclusion financière au Bénin. La mission que COOPEC-AD/BENIN s'est assignée, est de lutter contre l'exclusion financière à travers une offre de produits et services d'épargne et de crédit adaptés aux besoins de la population. Elle est ouverte à toute personne physique ou morale et sa clientèle est constituée de revendeurs/revendeuses, d'artisans, de personnes morales et groupements bien organisés, d'agriculteurs, salariés etc. pour atteindre ce but, la COOPEC-AD/ BENIN s'est fixée comme objectifs de :

- ✓ mobiliser l'épargne de ses membres sous forme de dépôt à vue, dépôt à terme et de tontine ;
- ✓ recycler cette épargne sous formes de crédit diversifié à ses membres pour la réalisation de leurs différents projets ;
- ✓ promouvoir l'éducation économique, sociale et coopérative de ses membres.

La COOPEC-AD/BENIN est régie par les principes coopératifs et doit donc respecter les règles de l'action coopérative que sont :

- ✓ L'adhésion libre et volontaire des membres ;
- ✓ Le nombre illimité des membres ;
- ✓ Le fonctionnement démocratique ;
- ✓ Le vote par procuration non autorisé

2. Ressources Et Activités

Il sera présenté les différentes ressources dont disposent la COOPEC-AD et les différentes activités qu'elle mène.

2.1. Ressources

Il s'agit des ressources financières, ressources matérielles, ressources humaines.

2.1.1. Ressources financières

La COOPEC-AD/BENIN s'est dotée d'un capital assez important dans l'optique d'assurer le bon fonctionnement de projets de participation dans les activités du secteur primaire, les dépôts importants qu'effectuent ses clients qui sont en excédents de trésorerie, la caisse, de même que les comptes bloqués.

2.1.2. Les Ressources matérielles

Pour bien mener ces activités, la COOPEC-AD/BÉNIN dispose des ressources matérielles ci-dessous.

Il s'agit :

- des logements administratifs ;
- des matériels et mobiliers de bureau ;
- des matériels informatiques qui coordonnent et traitent rationnellement les informations ;
- des matériels de transports (motos, voitures).

2.1.3. Ressources humaines

La promotion de l'épargne-crédit à base communautaire étant une structure étendue sur le territoire national ; son fonctionnement est assuré par un personnel à effectif considérable. La répartition des employés de la COOPEC-AD/BÉNIN par le type de contrat et par sexe se présente dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Effectif du personnel

	Sexe	2011	2012	2013	2014	2015
CDD	Homme	08	10	10	07	8
	Femme	07	08	07	07	8
CDI	Homme	-	-	01	06	06
	Femme	-	-	01	03	04
Total	-	15	18	19	23	26

Source : Rapport d'activité de COOPEC-AD/BÉNIN

2.2. Les Activités

Actuellement, l'institution a mis sur le marché trois types de produits que sont : L'épargne, le crédit et la tontine.

2.2.1. Les produits d'épargne

La COOPEC-AD/BÉNIN sécurise ses membres à travers quatre (04) formes d'épargne à savoir :

- **le Dépôt A Vue (DAV)** qui est un compte d'épargne ouvert avec possibilité de faire plusieurs opérations par jour sans pénalité mais avec un prélèvement annuel de 1500fcfa et 2500F pour les personnes morales comme frais de tenue de compte. Ce compte est non rémunéré,
- **l'Epargne sur Livret (EL)** est un compte rémunéré au taux annuel de 3% l'an sans déduction d'impôt avec un solde minimum de 3000FCFA,
- **l'Epargne Bloquée (EB)** est un compte rémunéré au taux annuel de 3,5% pour une durée minimale de 6 mois avec un premier versement de 10.000FCFA,
- **le Dépôt à Terme ou compte bloqué (DAT)** est un compte rémunéré au taux annuel de 5% à 6% pour une durée minimale de 6 mois avec un montant minimum de 100.000fcfa. toutefois, le taux est négociable en tenant compte de la durée de déplacement et le montant bloqué.
- **L'Epargne Tontine**

La tontine individuelle est un système souple de capitalisation de l'épargne et de bénéfice de crédit.

Le client est libre dans la fixation de sa mise, il peut la varier à son gré et respecter le rythme de cotisation qui le convient. Le client peut choisir rester chez lui et bénéficier à tout moment de tous les services de la COOPEC-AD / BENIN concernant le produit.

2.2.2. Le crédit

Dans le souci de mieux satisfaire ses sociétaires et de lutter contre l'usure, la pauvreté et la marginalisation, la COOPEC-AD/BÉNIN s'inscrit dans une démarche de diversification des types de crédit. L'adoption des pratiques de crédit par les agences et points de service de la COOPEC-AD/BÉNIN offre une gamme variée de ce dernier à leurs sociétaires. On distingue entre autre :

Selon la durée du prêt :

- ✓ Des crédits à Court Terme,

- ✓ Des crédits à Moyens et Long Terme

Selon l'objet du prêt, on distingue :

- ✓ crédits d'achat de produits et de leur stockage ;
- ✓ crédits de préfinancement de marchés ;
- ✓ crédits aux salariés ;
- ✓ crédits au personnel de la COOPEC-AD/BÉNIN;
- ✓ crédits scolaire
- ✓ avances sur tontine

Il s'agit des petits crédits accordés aux femmes et hommes démunis ne pouvant satisfaire aux conditions générales d'obtention de crédits. Ces femmes doivent exercer des activités génératrices de revenus et s'organiser en groupe de solidarités. Un taux d'égressif de 1,83% par mois et d'une durée de remboursement de 10 mois au plus. En plus de ces conditions, le bénéficiaire doit être sociétaire de la COOPEC-AD/BENIN

3. Structure Organisationnelle Et Fiche Signalétique

Il s'agit ici de présenter l'organigramme de la structure et la fiche signalétique qui n'est rien d'autre que sa fiche d'identité (voir en annexe).

Pour atteindre ses objectifs, la COOPEC-AD/BÉNIN s'est dotée d'une organisation structurée (organigramme en annexe). Il faut noter que tous les services ne sont pas fonctionnels. Nous avons ici les services qui sont pour le moment fonctionnels.

3.1. L'Assemblée Générale(AG)

L'assemblée générale est l'organe suprême de la COOPEC-AD/BÉNIN. Elle est constituée de l'ensemble des membres, convoqués et réunis à cette assemblée. Elle se réunit au moins une fois par an au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice financier de la COOPEC-AD/BENIN. L'assemblée générale est compétente pour :

- ✓ s'assurer de la saine administration et du bon fonctionnement de la structure ;
- ✓ modifier les statuts et le règlement ;
- ✓ élire les membres des organes ;
- ✓ fixer s'il y a lieu, le taux de rémunération des parts sociales ;
- ✓ définir la politique de crédit et de garantie ;
- ✓ créer toute structure qu'elle juge utile ;
- ✓ apprécier et adopter les rapports des organes.

Elle est convoquée par le président de conseil d'Administration deux semaines au moins avant sa tenue.

3.2. Le Conseil d'Administration (CA)

Le Conseil d'Administration est composé de sept (07) membres élus à l'Assemblée Générale. Il est dirigé par un bureau de trois membres présidé actuellement par monsieur YAHA Z. pascal, qui est en même temps le président de la COOPEC-AD/BENIN.

Le Conseil d'administration se réunit sur convocations de son président ou d'au moins quatre Administrateurs. Il veille au fonctionnement et à la bonne gestion de la structure. Il est chargé notamment :

- ✓ d'assurer le respect des prescriptions légales, réglementaires et statutaires ;
- ✓ d'adopter le projet de budget ;
- ✓ de veiller à ce que les taux d'intérêt applicables se situent dans la limite des plafonds fixés par la loi sur l'usure ;
- ✓ de se prononcer, en appel, sur la décision du comité de crédit à l'endroit d'un membre ;
- ✓ de favoriser une solution à l'amiable des différends que peuvent lui soumettre ses membres ;
- ✓ de recruter le directeur et participer au recrutement du reste du personnel technique.

3.3. Le Comité de Crédit (CC)

Le comité de crédit est l'organe responsabilisé dans la gestion du crédit conformément aux politiques et procédures définies en matière de crédit. Il se charge entre autres de l'étude et de la validation des dossiers de crédit, de l'appui au recouvrement des crédits et du suivi du niveau d'évolution de l'encours de crédit.

Il est composé de cinq (5) membres élus par l'Assemblée Générale de la COOPEC-AD/BENIN et est dirigé par un bureau de trois membres à savoir un président, un vice-président et un secrétaire dont le président actuel est monsieur KOMBETTO Vincent.

Le comité de crédit tient ses réunions au sein de la COOPEC-AD/BENIN sur invitation de son président en accord avec l'exécutif. Lors de ses rencontres, il fait l'étude des différents dossiers de crédit montés par l'exécutif et donne son appréciation après avoir évalué la situation de chaque client demandeur. Il propose les mesures à prendre pour une meilleure gestion du portefeuille. Il se penche aussi sur les programmes de recouvrement ainsi que les

moyens à utiliser pour réussir. Le portefeuille de crédits est composé principalement des crédits à court terme et une infime part des financements à moyen terme.

3.4. Le Conseil de Surveillance (CS)

Le conseil de surveillance est chargé de la surveillance, de la régularité des opérations de la COOPEC-AD/BÉNIN et du contrôle de la gestion. Composé de trois (03) membres, il doit s'assurer notamment :

- ✓ que les opérations de la COOPEC-AD/BÉNIN sont effectuées conformément aux dispositions réglementaires ;
- ✓ que l'administration et la gestion font régulièrement l'objectif d'une inscription ;
- ✓ qu'il est procédé à la vérification de l'encaisse et des autres éléments de l'actif ;
- ✓ que la COOPEC-AD/BÉNIN se soumette aux instructions prises en vertu de la loi et de son degré d'application.
- ✓ que les règles de déontologie soient respectées.

3.5. La Direction Générale (DG)

Elle est assurée par le directeur qui est chargé :

- ✓ de contrôler l'ensemble des activités de la structure et de veiller à l'exécution des décisions des différents organes;
- ✓ de formuler à l'endroit des différents organes décisionnaires des recommandations sur les objectifs, politique et plan d'action de la COOPEC-AD/BÉNIN et de les informer régulièrement sur leur mise en application ;
- ✓ de présenter au conseil d'administration des états financiers, les budgets ; les rapports d'activités annuelles ;
- ✓ d'assurer la gestion des ressources humaines et d'en informer régulièrement le conseil d'administration ;
- ✓ d'assurer la conservation des registres de la COOPEC-AD/BÉNIN ;

3.6. Les Organes Techniques

Nous avons cinq services à savoir :

- Le Service Administratif et ressources Humaines.
- Le service Comptabilité et Finance
- Le Service Informatique et Statistique
- Le service audit interne
- Le service contrôle de gestion et projet

II- Déroulement du stage et difficultés rencontrées

Dans cette section, nous parlerons des travaux effectués au cours de notre stage et les difficultés que nous avons rencontrées.

1- Déroulement du stage

Notre stage à la COOPEC-AD/BÉNIN s'est déroulé durant une période de 3 mois à l'agence de direction de GODOMEY et à l'agence d'AIBATIN II, nous avons eu à exécuté plusieurs tâches dans divers services plus précisément l'accueil, le service crédit et la caisse.

❖ Services parcourus

1.1 Le service accueil

Dans ce service, nous avons eu à recevoir les clients, à connaître leur besoins et les orienter vers les services concernés. Nous donnons des informations précises sur les différents produits qu'offrent la COOPEC-AD/BENIN et les conditions d'accès. Ainsi, divers types d'opérations sont offertes à la clientèle dont principalement l'ouverture des comptes.

L'ouverture d'un compte est une opération qui doit respecter un certain nombre de formalités. Pour ouvrir un compte à la COOPEC-AD/BENIN, le client doit fournir :

- Trois photos d'identité :
- Pour les personnes morales, deux photos sont exigées.
- Une photocopie de la carte nationale d'identité (en cours de validité), ou du passeport(en cours de validité), de la possession d'état, ou de l'acte de naissance.
- Une somme de 5500Francs CFA pour les personnes physiques et 7500Francs CFA pour les personnes morales en ce qui concerne les comptes DAV et EL. Cette somme est répartie comme suit :
- Dépôt minimum pour les personnes physiques 3000Francs CFA ;
- Dépôt minimum pour les personnes morales 5000Francs CFA ;
- Achat de part sociale 1000Francs CFA ;
- Frais d'adhésion 1000Francs CFA ;
- Achat de livret 500Francs CFA.

1.2 Le service caisse

La caisse d'épargne représente les espèces que l'entreprise possède.

Elle est un compte d'actif qui mesure les variations des liquidités en cours d'exercice et de leurs montants à la fin de l'exercice.

A ce niveau les tâches exécutées sont de plusieurs ordres :

- ✓ L'ouverture des comptes ;
- ✓ L'enregistrement des dossiers décaissés et des garanties ;
- ✓ L'enregistrement des opérations de dépôts et de retraits ;
- ✓ La vérification du compte du client
- ✓ Classer les fiches

1.3 Le service de crédit

Nous avons eu à aider la chargée de prêts à sortir des fiches de suivi ; à remplir les fiches de cautionnement ; à effectuer des remboursements sur les fiches de suivi ; nous avons eu à faire la saisie du cahier de collecte des promoteurs chaque soir après leur collecte.

2- Expériences Acquisées Et Difficultés Rencontrées

Dans ce paragraphe, nous ferons ressortir toutes les expériences acquises ainsi que les difficultés rencontrées au cours de notre stage.

❖ Expériences acquises

Au cours de notre séjour, les différentes tâches effectuées nous ont permis de :

- ✓ connaître les réalités inhérentes à la gestion des relations avec la clientèle de la COOPEC-AD/BÉNIN ;
- ✓ maîtriser l'ouverture des différents types de compte ;
- ✓ enregistrer les opérations de dépôt, de retrait et de remboursement des crédits ;
- ✓ faire le billetterage ;
- ✓ passer les écritures concernant chaque opération ;
- ✓ enregistrer des frais de tontine.

❖ Difficultés rencontrées

Au cours de notre stage nous avons été confrontés à quelques problèmes énumérés ci-dessous :

- ✓ clients illettrés ce qui fait que le sens de nos explications est souvent compris d'une façon dénaturée et nécessite la répétition à chaque fois ;
- ✓ les difficultés d'accès aux informations.

❖ Problèmes identifiés

- ✓ Le non remboursement des crédits octroyés ;
- ✓ Peu d'information sur les mauvais clients de la COOPEC-AD/BÉNIN

- ✓ Manque de véhicule
- ✓ Manque de matérielle informatique ; de photocopieur
- ✓ Non maîtrise de la langue locale du milieu de certains chargés de prêts
- ✓ Tous les employés de la COOPEC-AD sont de la même religion (Assemblée de Dieu)

❖ **Approches de solutions**

Concernant l'absence d'appareil photocopieur il faut que la COOPEC-AD/BÉNIN achète cet appareil pour ne pas être obligé d'aller faire des copies ailleurs afin de minimiser les coûts.

Il faut :

- un recouvrement de masse organisé par les élus et le personnel ;
- un recrutement et le redéploiement des agents ;
- diffuser des informations concernant l'utilisation prudente des prêts et des meilleurs méthodes et pratiques d'épargnes ;
- établir un solide système de contrôle qui permettrait d'assurer la sécurité de l'épargne des membres.

PARAGRAPHE 2 : Problématique, Objectifs et Hypothèses

I- Problématique

La crise économique des années 80 connue par la plupart des pays africains notamment le Bénin et la mauvaise gestion des établissements bancaires et financiers, ont entraîné la liquidation des banques de développement et des structures de financement qui se dédiaient à réduire la pauvreté. Cette situation a accentué l'état d'éviction, des petits opérateurs économiques et le monde rural des structures de financement classique. Pour éviter que des erreurs du passé se reproduisent, la microfinance est alors apparue comme solution, pour les petits opérateurs économiques du monde rural et des villes qui ont été exclus du système financier classique ainsi qu'aux démunis susceptibles de développer des activités économiques génératrices de revenu. La mission assignée aux institutions de microfinance encore appelée systèmes financiers décentralisés (SFD) est d'offrir des services financiers dont des microcrédits aux populations pauvres qui constituent la grande masse de la population et qui sont exclues du système bancaire classique.

Ces microcrédits permettront aux Petites et moyennes entreprises (PME) de créer et de développer des activités génératrices de revenu pouvant accroître leur bien-être et celui de leur famille et de contribuer à la réduction de la pauvreté ainsi qu'au développement

économique. Dès lors, le champ de la microfinance s'est répandu dans des pays peu bancarisés comme la plupart des pays d'Afrique. Tirant les leçons des échecs des établissements bancaires et financiers antérieures, l'accent a été porté sur la viabilité financière pérenne des IMFs. Mais pour éviter que la microfinance ne se dévie de sa mission originelle de faciliter l'accès aux pauvres à des services financiers, une attention particulière est portée sur la capacité des IMF à être viable.

Morduch (2000) souligne qu'au début, les fonds des IMFs étaient majoritairement basés sur des dons et des subventions. Cependant, depuis le début de la dernière décennie, les IMF commencent à accorder progressivement plus d'importance à l'atteinte de la viabilité financière tout en étant indépendante des subventions accordées par différentes parties par Pollinger et al (2007). Microbanking bulletin (2005) définit la viabilité financière d'une IMF comme « la capacité à couvrir par ses produits, l'ensemble de ses charges et dégager une marge pour financer sa croissance ».

Wonou (2000) souligne que la viabilité financière est pour l'IMF, ce que la fondation est pour la maison. La viabilité financière est très importante, car les donateurs ne seront pas là de façon permanente. En outre la viabilité financière est l'un des facteurs de la pérennité. Elle permet d'accroître durablement l'accès aux services financiers aux pauvres et à tous les exclus du secteur financier classique et par conséquent d'avoir un impact significatif sur la réduction de la pauvreté. Ce qui leur permettra de contribuer au développement économique et social en octroyant des services financiers de qualité aux populations défavorisées.

Par ailleurs pour que les IMFs contribuent au développement il faut qu'ils soient viables. En d'autres termes, la viabilité c'est la capacité d'une IMF de mener ses activités, en se passant des subventions sous formes de prêts concessionnels. Cependant Brau et Woller (2004) ont montré qu'à la différence des établissements financiers du secteur formel, la plupart des IMFs ne sont pas financièrement viables. Il apparaît que l'atteinte de la rentabilité et de la viabilité financières se concrétise, entre autre par l'application des taux d'intérêts assez élevés pour couvrir tous les coûts (Ayayi et Maty, 2010).

Aussi le standard général admis sur le plan international recommande que l'activité de crédit procure à l'institution jusqu'à 80% de ses revenus. Le portefeuille de crédit doit être considéré à juste titre comme la machine à produire des IMFs c'est-à-dire qu'il représente leur principal actif, ainsi que la première source de revenu. Bien qu'étant leur actif principal le portefeuille de crédit est également la source de risque la plus importante des IMFs dont les

crédits ne sont généralement pas couverts par des garanties. Le crédit a pour conséquence la dispersion des actifs de l'institution entre les mains d'une multitude d'emprunteurs. Cette situation rend la gestion de la fonction de crédit très complexe et parfois périlleuse. Le risque de crédit encore appelé risque de contrepartie, est le plus vieux risque qui est relié directement à la qualité de l'actif. Selon Bessis (1995), « le risque de contrepartie désigne le risque de défaillance des clients c'est-à-dire le risque de perte consécutive à la défaillance d'un emprunteur face à ces obligations ». Or il faut rappeler qu'au nombre des problèmes ayant entraîné la faillite des anciennes banques d'Etat, il y eu le manque de rigueur dans la gestion de crédits. Cela a eu pour conséquence le non recouvrement de crédits octroyés, pour prévenir la répétition de cette situation la qualité du portefeuille est absolument cruciale, car elle conditionne la santé financière de l'institution dans son ensemble.

Selon le Fonds Monétaire international (FMI) l'inclusion financière a sensiblement progressée au Bénin en comparaison avec d'autre pays de l'UEMOA et de l'Afrique subsaharienne. L'expansion rapide des IMFs a été le moteur de cette évolution, l'accès aux établissements bancaire formel demeurant faible au regard de la moyenne subsaharienne. Le Bénin a considérablement développé l'accès aux services financiers, mais doit encore faire des efforts pour atteindre le niveau des pays subsahariens comparable les plus performants à cet égard.

D'après l'Annuaire des SFD du Bénin édition 2015 fait par l'Agence Nationale de surveillance des systèmes financiers décentralisés (ANSSF), le ministère des finances et de l'économie, le nombre des systèmes financiers décentralisés agréés au Bénin est de 85 en 2014.

Le secteur de la microfinance au Bénin a connu une évolution notable au cours de ces dernières années et se positionne aujourd'hui comme l'un des moyens nécessaire à la construction du développement et à la réduction de la pauvreté. En dépit de cette performance reluisante, la maîtrise du portefeuille de prêt demeure un problème épineux pour les dirigeants au regard du taux de créance en souffrance qui ressort à plus de 8,1% pour l'ensemble du secteur au terme du premier trimestre 2015 contre une norme de 3%. Cette situation susceptible d'affecter la viabilité financière des SFD, mérite une attention particulière et la prise de mesures adéquates par les dirigeants.

C'est dans le but d'apporter des contributions que nous avons choisi de faire une analyse des effets de la qualité du portefeuille de crédit sur la viabilité des IMFs. L'étude

portera sur une institution de microfinance qui se nomme la Coopérative d'Épargne et de Crédit des Assemblées de Dieu du Bénin (COOPEC –AD/Bénin). Pour se faire notre étude portera sur deux questions spécifiques qui sont :

- Quelle est la qualité du portefeuille de crédit de l'institution?
- Quelle est l'incidence de cette qualité du portefeuille sur la viabilité financière de l'IMF?

II- Objectif et Hypothèses

1-Objectif de l'étude

Objectif général

Analyser l'influence de la qualité du portefeuille de crédit sur la viabilité financière de la COOPEC-AD.

Objectif spécifique 1 : Caractériser la qualité du portefeuille de crédit de la COOPEC-AD/BENIN.

Objectif spécifique 2 : Apprécier l'incidence de la qualité du portefeuille de crédit de la COOPEC-AD sur la viabilité financière.

2-Hypothèses de recherches

Hypothèse 1 : Le taux du portefeuille à risque de la COOPEC-AD est Décroissant.

Hypothèse 2 : La qualité du portefeuille de crédit à une influence positive sur la viabilité financière.

SECTION 2: Revue de littérature et méthodologie de recherche

Cette section expose la revue littéraire et la méthodologie utilisée pour notre recherche.

PARAGRAPHE 1 : Revue de littérature

Nous aborderons dans ce paragraphe certaines notions ayant rapport avec le problème puis nous ferons le point de quelques travaux antérieurs dans le domaine afin de mieux cerner l'effet des impayés sur la qualité du portefeuille de crédit et le lien qui existe entre le portefeuille de crédit et la viabilité financière.

I-Quelques notions liées à la microfinance

1. Historique de la microfinance

Le concept de la microfinance n'est pas nouveau bien qu'il soit difficile d'en faire un historique précis, en 1720, Jonathan Swift, un scriban et pasteur irlandais, aurait commencé le

premier fonds de prêts, en fournissant des prêts sans collatéral aux personnes sans ressources économiques à Dublin. Depuis, le secteur de la microfinance a évolué dans le monde entier. La première à l'origine et le financement de gens sans ressources économiques devient un véritable enjeu banque asiatique à s'intéresser fut la banque Priyayi au Purwokerto à Java, Indonésie, établie en 1895. Dans les années 70, des programmes expérimentaux au Bangladesh, au Brésil et quelques autres pays commencent à accorder de petits prêts à des groupes de femmes sans ressources économiques pour investir dans les micros entreprises.

Sous sa forme moderne, la microfinance a été développée dans les années 1970 par Grameen Bank au Bangladesh. Le professeur MUHAMMAD Yunus et la Grameen Bank qu'il a fondée, ont reçu le prix Nobel de la paix en 2006 en reconnaissance à l'aide apportée aux femmes auto-entrepreneurs vulnérables afin qu'elles sortent de la pauvreté. Grameen Bank a lancé les groupes solidaires, un modèle dans lequel chaque membre du groupe des femmes le plus souvent est mutuellement responsable des prêts des autres membres.

Depuis lors, la microfinance a été reconnue par d'importantes institutions financières et de développement comme un moyen efficace de lutte contre la pauvreté. L'Organisation des Nations Unies et d'autres grands acteurs ont décrété 2005 « année internationale du microcrédits » et diverses initiatives ont été développées pour mettre en place des secteurs financiers inclusifs dans l'objectif d'atteindre des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Nous avons différentes étapes de l'histoire de la microfinance à savoir : la phase de l'émergence, la phase de la croissance, la phase de l'euphorie, la phase de la maturité.

2. Définitions de quelques concepts

Pour faciliter la compréhension de notre développement, nous allons passer en revue la définition de quelques concepts comme microfinance, viabilité financière, crédit, portefeuille de crédit, impayés, risque.

- **La microfinance**

D'après le lexique d'économie (2012) la microfinance est activité d'offre de services financiers (épargne, crédit, assurance, etc.), à destination des plus pauvres qui n'ont pas accès aux institutions financières classique et sans activité salariée régulière.

La microfinance peut être perçue comme l'offre de services financiers de proximité. Cette définition n'est pas toujours acceptée de tous. Selon certains, la microfinance est un

outil qui permet de préparer les populations à accéder au système bancaire et par ricochet de réduire la pauvreté.

Pour AMIFI la microfinance signifie fournir des services financiers à des entrepreneurs qui ont peu de ressources économiques, pour les aider à établir une petite entreprise autogérée. La microfinance est un outil important pour éradiquer la pauvreté et la faim.

La microfinance désigne la finance de proximité; proximité multidimensionnelle c'est-à-dire proximité culturelle, organisationnelle, monétaire, sociale, géographique, temporelle.

- **Concept de crédit**

Le Crédit est une opération par laquelle un établissement financier met ou promet de mettre à la disposition d'un client physique ou morale une somme d'argent, moyennant un intérêt et des frais, pour une durée déterminée ou indéterminée.

Selon le lexique d'économie (2010), le crédit est un acte de confiance se traduisant par un prêt en nature ou en espèce ou consenti en contrepartie d'une promesse de remboursement dans un délai convenu à l'avance. Le crédit constitue le poumon financier des IMF, mais il apparaît comme étant une activité très dangereuse car comportant plusieurs risques.

- **Le microcrédit**

Le microcrédit est un crédit de faible montant, avec intérêts accordé à des micro-entrepreneurs qui n'ont pas accès aux services financiers traditionnels. L'activité de microcrédit consiste généralement en l'attribution de prêts de faible montant à des entrepreneurs ou des artisans qui ne peuvent accéder aux prêts bancaire classique. Le microcrédit est une principale composante du portefeuille des IMF et en ce sens, l'efficacité et la performance de l'institution dépendent intrinsèquement de la qualité de gestion du produit microcrédit.

- **Le risque de crédit**

Etymologiquement, le mot « risque » signifie : danger, inconvénient possible donc courir un risque, c'est s'exposer à des dangers. L'approche fondamentale du risque en finance est différente et plus large. Le risque tel qu'il est perçu, se réfère à la probabilité pour nous de recevoir un revenu qui est différent du revenu que nous avons espéré. D'après Albertin et Silem (2002), « le risque est un phénomène aléatoire correspondant à une situation ou le future n'est prévisible qu'a des probabilité. »

Le risque de crédit peut se définir comme l'ensemble des risques encourus par le banquier dispensateur de crédit. Le risque de crédit est le plus connu et constitue la plus grave

vulnérabilité d'une institution de microfinance. C'est la détérioration de la qualité du portefeuille de crédit qui cause les pertes et crée des charges énormes en gestion de la défaillance. Ce risque aussi connu comme le risque de défaillance, est lié à l'incapacité du client de respecter les termes du contrat de prêts.

Un seul microcrédit ne pose pas un risque énorme parce que le pourcentage sur le portefeuille total est insignifiant. Mais puisque la plupart des microcrédits ne sont pas ou peu garantis, la défaillance peut facilement s'étendre d'un petit nombre de crédits à une portion importante du portefeuille.

- **La notion d'impayés et typologie**

Un crédit en impayés ou un crédit en retard est un crédit sur lequel des remboursements sont en retard. Selon l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID), les impayés appelés aussi arriérés ou retards de remboursement, mesurent le pourcentage du portefeuille à risque. Pour sa part, le Small Enterprise Education and Promotion Network (SEEP) considère les échéances impayées ou en retard comme des remboursements dont l'échéance est dépassée ; des crédits en retard sont des crédits sur lesquels au moins un remboursement est en retard. Cette notion d'impayés nous amène à distinguer trois formes de crédit à savoir : crédit sain, crédit en souffrance, crédit irrécouvrable.

- **Crédit sain**

Il concerne les prêts non échus accordés aux sociétaires et les prêts échus en retard de moins de trois. Ces crédits ne font pas l'objet de provision.

- **Crédit en souffrance**

Ce sont des crédits dont une échéance au moins est impayée depuis plus de trois mois (loi PARMEC). Dès lors, la totalité de l'encours du crédit échu ou non doit être désignées sous cette rubrique. Les crédits en souffrances doivent faire l'objet de provision à constituer en fin d'exercice.

- **Crédit irrécouvrable**

Un crédit est irrécouvrable lorsqu'un emprunteur ne peut ou ne veut pas rembourser son crédit et que l'institution n'espère plus percevoir le remboursement. L'IMF devrait toutefois continuer ses efforts de recouvrement. En général, un crédit est considéré irrécouvrable quand l'emprunteur est en impayé de deux ou trois échéances.

- **Portefeuille à risque (PAR)**

Selon Lusaku (2008) le portefeuille à risque est la mesure la plus acceptée dans les IMFs. Il permet aux gestionnaires de mesurer la partie du portefeuille de crédit contaminée par les impayés et présentant un risque de ne pas être remboursé. D'après MicroRate (2014) la mesure la plus couramment utilisée pour la qualité du portefeuille dans l'industrie de la microfinance est le PAR, qui mesure la partie d'impayés du portefeuille, en pourcentage du portefeuille total. Bien que d'autres mesures soient régulièrement utilisées, le PAR s'est imposé comme l'indicateur de choix car il est facilement compréhensible, il ne sous-estime pas le risque, et il est comparable entre institutions. Selon Royer (2005) le portefeuille à risque est donc très utile pour mesurer le risque actuel et les pertes potentielles à venir, ce ratio nous indique la situation présente et nous informe sur les conséquences si rien n'est entrepris pour corriger la situation.

- **Le portefeuille de crédit**

Le portefeuille de crédit est l'ensemble des différents types de crédits octroyés par une institution au cours d'une période donnée. Il est le principal actif d'une institution de microfinance et leur principal générateur de revenus (intérêts et commission). La santé d'une institution dépend de la qualité de son portefeuille de crédit. Il est primordial pour leur gestion financière qu'elles disposent des informations précises et régulières sur la situation de leur portefeuille

- **La viabilité financière**

La viabilité est le mot maître de tous les IMFs (à l'exception de certains projets qui ont une durée de vie bien déterminée dans le temps), un objectif difficile que certaines institutions ne parviennent pas à atteindre.

Quand on parle de viabilité on met l'accent sur la viabilité financière. Elle peut être perçue à la fois comme le résultat d'une combinaison de plusieurs indicateurs de performance des institutions mais aussi et à juste titre, comme un facteur de leur performance.

La viabilité financière d'une IMF peut être définie comme sa capacité à couvrir par ces produits, l'ensemble de ses charges et de dégager une marge pour financer la croissance. En d'autre terme, c'est la capacité qu'a une IMF de mener ses activités, en se passant des subventions sous forme de prêts concessionnels ou de dons'.

La viabilité financière des structures de microfinance dépend de leur rentabilité. En d'autres termes, elles doivent pouvoir générer des ressources suffisantes pour couvrir largement toutes leurs charges et dégager une capacité d'autofinancement suffisante.

De même un débat entre deux courants de pensée opposés : les Welfaristes font valoir l'exigence sociale de ciblage des plus pauvres et d'amélioration de leurs conditions de vie, les institutionnalistes défendent l'exigence économique de la rentabilité et de la viabilité de l'institution. Selon l'approche institutionnaliste les IMF's doivent non seulement être capable de couvrir leurs frais opérationnels et financiers grâce à leurs propres revenus d'activité mais elles doivent également dégager des profits, afin d'assurer leur viabilité financière et leur pérennité. Elle vise la création d'un système parallèle d'intermédiaire financière viable qui servirait les pauvres. Vers 1998 l'approche Welfariste, prend le contre pieds de celle institutionnaliste en affirmant qu'une IMF peut atteindre la viabilité institutionnelle sans pourtant avoir atteint l'autosuffisance financière.

Cependant, une étude de la CGAP (1995)' souligne que la microfinance est une institution qui ne peut être financièrement viable. En effet, selon l'opinion générale, les petits prêts sont trop coûteux à mettre en œuvre et les profits qui en découlent sont insignifiants pour permettre à l'opération d'être rentable. Cette hypothèse a été conforté par (Brau et Woller, 2004) qui ont montré qu'à la différence des établissements financiers du secteur formel, la plupart des IMF's ne sont pas viables financièrement. Selon eux, beaucoup d'IMF's ne fonctionneraient pas sans les subventions qu'ils reçoivent de la part des gouvernements et d'autres bailleurs de fonds. Cette idée est également défendue par Hermes et Lensink (2007) cité par Sene (2009) qui soutiennent que, la plupart des IMF's ne sont pas viables financièrement et dépendent des subventions des donateurs.

Toutefois, Littlefield et Rosenberg (2004) cité par Sene (2009) soulignent que les IMF's peuvent couvrir l'intégralité de leurs charges, si elles offrent leurs services avec des marges d'intérêts adéquats, une recherche constante d'efficacité et une politique agressive de recouvrement des prêts.

Selon Ossenii (2009) la rentabilité d'une IMF est la condition fondamentale de sa viabilité et donc de sa pérennité.

Selon AFMIN (2002) les indicateurs de la viabilité mesurent la capacité d'une IMF à continuer à assurer des prestations sur long terme, quelles que soient les modifications afférentes à l'accès au financement et à d'autres indicateurs économiques tels que l'inflation. Comme indicateurs de la viabilité financière nous avons: l'autosuffisance financière et l'autosuffisance opérationnelle.

- l'autosuffisance financière : indique dans quelle mesure une IMF couvre ses coûts, en tenant compte de certain retraitement apportés aux produits et aux charges d'exploitation.
- l'autosuffisance opérationnelle : Evalue dans quelle mesure une IMF couvre ses coûts avec ses produits d'exploitation.

II- Synthèse des travaux Antérieurs

Il s'agit pour nous de passer en revue certains auteurs qui ont totalement ou partiellement abordé les problèmes que nous évoquons dans le cadre de ce travail, les analyses qu'ils ont faites et les conclusions auxquelles ils ont abouti.

- **La qualité du portefeuille de crédit**

D'après MicroRate (2014) pour les IMF dont les crédits ne sont généralement pas couverts par des garanties, la qualité du portefeuille est absolument cruciale. La mesure de la qualité du portefeuille la plus couramment utilisée dans l'industrie de la microfinance est le portefeuille à risque (PAR), qui mesure la partie du portefeuille de crédit contaminée par les impayés et présentant donc un risque de ne pas être remboursée. Bien que d'autres mesures soient régulièrement utilisées, le PAR s'est imposé comme indicateur de choix car il est facilement compréhensible, il ne sous-estime pas les risques. En outre la méthodologie de crédit peut avoir un certain impact sur la valeur du PAR.

Ndour et Paget-Blanc (2011) ont fait une étude qui s'inscrit dans la problématique liée à l'amélioration de la qualité du portefeuille à risque des IMF compte tenu de la dimension financière et sociale. L'étude couvre la période de 1980 à 2010 et l'échantillonnage est porté sur l'ensemble des IMF susceptibles de produire des rapports financiers annuels et qui sont agréés par la BCEAO et le ministère de l'économie et des finances. Les données collectées ont servi l'étude descriptive et économétrique, des estimations ont été faites suivant la régression linéaire pour les données manquantes. Ils sont arrivés à la conclusion qu'une hausse du taux d'impayés entraîne une dégradation du portefeuille de crédit et cette qualité du portefeuille entraîne des effets significatifs négatifs sur le long terme au niveau des indicateurs de la performance financière.

Rietsch analyse les performances des IMF, particulièrement en ce qui a trait au non-remboursement des crédits par les emprunteurs. L'auteur présente différents ratios et souligne que les plus utilisés sont les suivants : le taux de remboursement, le taux d'arriéré et le portefeuille à risque, après avoir montré les limites de chaque ratio, il conclut que le portefeuille à risque est l'indicateur le plus utilisé et le plus fidèle à mesurer le non-

remboursement s'il est complété par des informations concernant le traitement des arriérés, des rééchelonnements et du refinancement.

- **La viabilité financière et la qualité du portefeuille de crédit**

D'après AFMIN (2002) pour de nombreuses IMF, les prêts ne sont pas habituellement garantis par une garantie conventionnelle ; un contrôle rigoureux de la qualité de son portefeuille de prêts est donc essentiel à sa viabilité et à sa durabilité.

D'après Agblo et Butoyi (2010) le phénomène des impayés constitue un frein pour le développement des institutions de microfinance, et que cela les éloignent de leur objectif ; objectif qui ne peut être atteint que si ces institutions sont financièrement et économiquement viable. Selon eux le portefeuille de crédit représente l'actif productif principal et que la maîtrise des impayés s'avère donc un facteur clé de performance.

Selon Sene (2009) un portefeuille à risque élevé aurait pour conséquence de limiter les produits tirés des activités de microcrédit et donc moins de fonds à prêter. La qualité du portefeuille de crédit résultant d'une bonne gestion des risques de crédit est l'élément déterminant de la viabilité financière des IMF.

D'après Borges (2007) l'impact d'une dégradation du portefeuille de prêts sur les résultats demande d'accorder une importance à la qualité du portefeuille dans l'analyse de la viabilité financière.

Royer (2005) souligne que les IMF souhaitent atteindre l'autonomie financière, elles doivent obtenir un total des produits qui soit plus grand que l'ensemble de ses charges. Donc, il faut que le taux de rendement de l'ensemble du portefeuille soit supérieur aux charges d'exploitation exprimé en pourcentage de l'ensemble du portefeuille. La rentabilité d'une IMF est la condition fondamentale de sa viabilité.

D'après MicroRate (2014) le rendement du portefeuille est le premier indicateur de la capacité d'une IMF à générer des revenus qui puissent couvrir ces charges financières et opérationnelles.

Niyongabo (2007) souligne qu'en fonction des charges incompressibles, un certain volume d'activité est nécessaire pour couvrir les charges. Le volume d'activité est déterminé par le niveau du portefeuille de prêts. D'après l'AP/SFD-BF (2012) le rendement du portefeuille brut de crédit, mesure la valeur des intérêts, frais et commission réellement perçus des clients pendant une période. Il est le premier indicateur de la capacité d'une IMF à générer des liquidités à partir d'intérêts, de frais et de commission destinés aux opérations du portefeuille de crédits.

D'après l'Agence Française de Développement (2014) un portefeuille à risque élevé entraîne un taux d'autosuffisance opérationnelle très bas. L'autonomie financière dépend en grande partie de la qualité de gestion du portefeuille de crédit (Elloumi et Kammoun 2013). Les impayés entraînent le ralentissement de la rotation du portefeuille, la diminution de la rentabilité et donc de la viabilité des SFD, la décapitalisation du SFD et le retard dans l'autonomie financière.

SENE (2009) a fait une étude sur les déterminants de la viabilité financière des IMFs. L'étude s'est portée sur 217 IMFs à diamants 5 de 101 pays sur une période de 9ans. Il a utilisé la statistique descriptive et l'économétrie en utilisant la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) et plusieurs tests. Les résultats montrent qu'une réduction significative du portefeuille à risque à 30 jours dans le portefeuille global des IMFs devrait avoir un impact positif sur leur viabilité financière. Il s'ensuit que le portefeuille à risque (PAR30) est l'indicateur le plus déterminant de la viabilité financière des IMFs c'est-à-dire un portefeuille de crédit de qualité est l'élément déterminant de la viabilité financière des IMFs.

Bicaba (2008) a fait une analyse sur la viabilité financière des IMFs. Il souligne que l'autosuffisance financière signifie aussi une croissance durable de l'IMF, indépendamment des subventions et autres aides. En utilisant une base de données constituée de variable de performance et d'environnement de 106 IMFs provenant de 17 pays différents et les observations concernent la période de 1999-2006, il utilise Pour analyser les déterminants de la viabilité un modèle économétrique et plusieurs tests. D'après les résultats la qualité du portefeuille à risque agit négativement sur le niveau du ratio de viabilité financière pour les IMFs offrant à la fois des services d'épargne et de crédit, par contre agit positivement sur les IMFs ne faisant que du crédit. D'après lui pour que la viabilité financière de l'IMF se trouve améliorer, il faudra que la variation relative des revenus sur intérêts sur portefeuille soit supérieur ou égal à celle du taux de pertes sur prêts et d'autres frais occasionnés par le retard.

Tchakouté et Nekhili (2012) analysent sur la relation entre les dispositifs contractuels et réglementaire de gestion des risques et la performance des IMFs. Pour étudier la performance la dimension opérationnelle, économique, et la qualité du portefeuille ont été considérées. Dans cet article sur la base d'un échantillon de 148 IMFs de niveau 4 et 5 diamants il a eu à utiliser le modèle de régression sur données de panel et est abouti à la conclusion que les contrats de crédit de groupe améliorent la qualité du portefeuille mais ont un impact négatif sur la rentabilité économique et la performance opérationnelle. Par ailleurs ils ont trouvés que le ratio de solvabilité à une influence positive et significative sur la performance économique et opérationnelle.

Canal Audit est un cabinet d'expertise comptable, de Microfinance et de consulting qui a fait une étude sur la viabilité financière des IMFs du Bénin. Il souligne qu'on peut établir aisément une corrélation forte entre la qualité du portefeuille et la viabilité financière sous réserve d'un fond de crédit suffisant.

PARAGRAPHE 2 : Méthodologie

2.1. Données

Les données proviennent de la base de données de la COOPEC-AD/BENIN. Les observations concernent la période de 2010-2015.

2.2. Description des variables

Nous allons décrire dans un premier temps les variables de la viabilité financière et dans un second temps celles de la qualité du portefeuille de crédit.

2.2.1. Variables de la viabilité financière

Comme indicateurs de mesure de la viabilité financière nous avons l'autosuffisance financière (AUTSUFFIN), l'autosuffisance opérationnelle, le rendement sur actif, la rentabilité des fonds propres, la marge bénéficiaire, le coefficient d'exploitation.

- ✓ **L'autosuffisance financière** nous permet d'évaluer la performance financière de l'IMF dans le temps, dans la mesure où, lorsque les produits financiers l'emportent sur le total des charges. Elle permet de mesurer la capacité de l'institution de microfinance à assurer le financement de ses coûts si l'absence de subvention de ses activités le contraignait à recourir à un endettement aux taux commerciaux pour financer sa croissance. Selon la norme l'AUTSUFFIN doit être supérieur à 100%, de façon pérenne, on peut déduire que l'IMF peut se passer des subventions et renseigne sur le profil au sens économique. Elle fut utilisée par Sene (2009).

$$\text{Autosuffin} = \frac{\text{Produits financiers}}{\text{total charges ajustés}}$$

- L'autosuffisance opérationnelle (OSS) qui est un ratio important pour toutes les parties prenantes de l'institution qui veulent s'assurer que l'institution continuera à servir sa clientèle cible. Il est calculé en divisant les produits d'exploitation par le total des charges d'exploitation. Il évalue dans quelle mesure une IMF couvre ses coûts avec ses produits d'exploitation. Il doit être supérieur à 130%.

$$\text{OSS} = \frac{\text{Produits d'exploitation}}{\text{total des Charges d'exploitation}}$$

Il est utilisé par Tchakouté et Nekhili (2012) et renseigne plus sur le profil au sens de la comptabilité.

- **Le rendement sur actif** encore appelé rentabilité économique (ROA) mesure la capacité de l'institution à utiliser son actif de façon rentable. Il est calculé en divisant les résultats nets d'exploitations par le montant moyen des actifs. Le rendement sur actif qui renseigne sur le profil au sens économique. Selon la norme de la BCEAO il doit être supérieur à 3%.

$$\text{ROA} = \text{Résultat net d'exploitation} / \text{montant moyens des actifs.}$$

- **La rentabilité des Fonds propres**

Elle indique la véritable rentabilité de l'établissement de microfinance. Elle est calculée par le rapport entre le résultat net d'exploitation (RNE) et les fonds propres. Elle mesure la capacité d'un SFD à construire les capitaux propres à travers des bénéfices non distribués. Elle permet de mesurer la viabilité financière des systèmes financiers décentralisés. Selon la norme de la BCEAO elle doit être supérieure à 15%.

$$\text{Rentabilité des fonds propres} = \text{résultat net d'exploitation} / \text{fonds propres}$$

- **La marge bénéficiaire (MB)** indique la proportion des produits qui est traduite en excédent d'exploitation. Elle est calculée par le rapport entre le résultat net d'exploitation et les produits d'exploitation. Selon la norme de la BCEAO elle doit être supérieure à 20%.

$$\text{MB} = \text{résultat net d'exploitation} / \text{produits d'exploitation}$$

- **Le coefficient d'exploitation** mesure la proportion des produits financiers nets qui est absorbée par les frais généraux. Selon la norme de la BCEAO il doit être inférieur ou égal à 60% pour les structures d'épargne et de crédit.

$$\text{Coefficient d'exploitation} = \text{frais généraux} / \text{produits financiers nets}$$

2.2.2 Variables de la qualité du portefeuille de crédit

- **Le Portefeuille à Risque**

Le portefeuille à risque est le meilleur indicateur de qualité du portefeuille de crédit des IMFs. Il est calculé par le rapport entre les impayés (crédits en souffrances) et l'encours de crédit. Une baisse du taux d'impayés indique une amélioration de la qualité du portefeuille, dans le cas contraire, il traduit une dégradation du portefeuille. La mesure du PAR est utile,

mais elle ne révèle pas toute la qualité du portefeuille. Comme toute mesure de performance, le ratio de PAR peut être manipulé. La forme de manipulation la plus courante pour une IMF est de passer en perte les prêts en retard. Le portefeuille à risque de l'IMF doit dès lors toujours être analysé conjointement avec le ratio d'Abandon de créance. Nous aurons à calculer le PAR 90 jours, PAR 180 jours, PAR 360 jours. Selon la norme le PAR 90 jours doit être inférieur à 3%, PAR 180 jours doit être inférieur à 2% ainsi que le PAR 360 jours.

$$\text{PAR (x jours)} = \frac{\text{Encours des crédits ayant des impayés de plus de x jours}}{\text{encours total du portefeuille de crédit}}$$

- **Le Ratio d'Abandon de Créance** est calculé en divisant le total des abandons de créances sur une période par l'encours moyens du portefeuille brut de crédit. Il représente la proportion de prêts accordés par l'établissement de microfinance qui ont été sortis du bilan en raison de la très faible probabilité de remboursement de ces crédits. Il représente simplement les prêts qu'une institution a décidé de rayer de sa comptabilité en raison d'un doute important concernant leur remboursement. Selon la norme il doit être inférieur à 2%.

$$\text{Abandon de Créance} = \frac{\text{Total des abandons de créances}}{\text{l'encours moyens du portefeuille brut de crédit}}$$

En plus de ces deux ratios nous avons le ratio de dotation aux provisions.

- **Le Ratio de Dotation aux Provisions** se calcule en divisant les dotations aux provisions pour créances douteuses effectuées sur la période par le montant brut des créances en souffrance. Il donne une indication sur les provisions effectuées par l'IMF à partir des futures pertes sur prêts pour la période proportionnelle à la taille du portefeuille de crédit. Les provisions pour créances douteuses qui vont avoir comme effet de diminuer les bénéfices.

$$\text{Taux de provisions pour créance en souffrance} = \frac{\text{Dotations aux provisions pour créance douteuses effectuées}}{\text{montant brute des créances en souffrance}}$$

Le ratio de PAR, le ratio d'Abandon de créance, et le ratio de dotation aux provisions, ces trois indicateurs, considérés conjointement, offrent une vue exhaustive de la qualité du

portefeuille de crédit d'une IMF et les risques relatifs. Les abandons de créances impliquent une décapitalisation du portefeuille, ce qui entraîne une diminution des prêts octroyés.

Etant donné que notre étude porte sur une seule institution et couvre une période de 5 ans nous allons procéder à l'analyse statistique pour atteindre les objectifs et valider les hypothèses. S'il y a lieu nous ferons également une analyse de la corrélation entre les différentes variables.

L'analyse de la corrélation a pour objet de présenter les mesures statistiques destinées à rendre compte du sens et de la force de la liaison mathématique qui peut exister entre deux variables quantitatives X et Y. Il faut d'ores et déjà noter que dans ce cadre, la position des variables est symétrique. L'analyse ne permet pas de distinguer la variable endogène de la variable exogène. La corrélation entre les phénomènes peut être positive, négative ou absente. Deux variables peuvent être :

- En corrélation positive : on constate alors une augmentation ou diminution ou constance simultanée des valeurs des deux variables ;
- En corrélation négative, lorsque les valeurs de l'une augmentent, les valeurs de l'autre diminuent ;
- Non corrélées, il n'y a aucune relation entre les variations des valeurs de l'une des variables et les valeurs de l'autre.

**CHAPITRE II : PRESENTATION, ANALYSE DES RESULTATS,
VALIDATION DES HYPOTHESES ET RECOMMANDATIONS**

Le présent chapitre est consacré à la présentation et à l'analyse des résultats afin de vérifier nos hypothèses préalablement formulées et les recommandations.

SECTION 1 : Présentation, Analyse Et Interprétations des Résultats

PARAGRAPHE 1 : Présentation des résultats

Les résultats seront présentés à travers des tableaux et des graphiques montrant l'évolution des indicateurs de la qualité du portefeuille de crédit et ceux de la viabilité financière.

1.1 Indicateurs de la qualité du portefeuille de crédit

Indicateurs de la qualité du portefeuille de crédit Comme indicateurs de la qualité du portefeuille de crédit nous avons le portefeuille à risque, le taux de dotation aux provisions pour créances en souffrance, et le ratio d'abandon de créance.

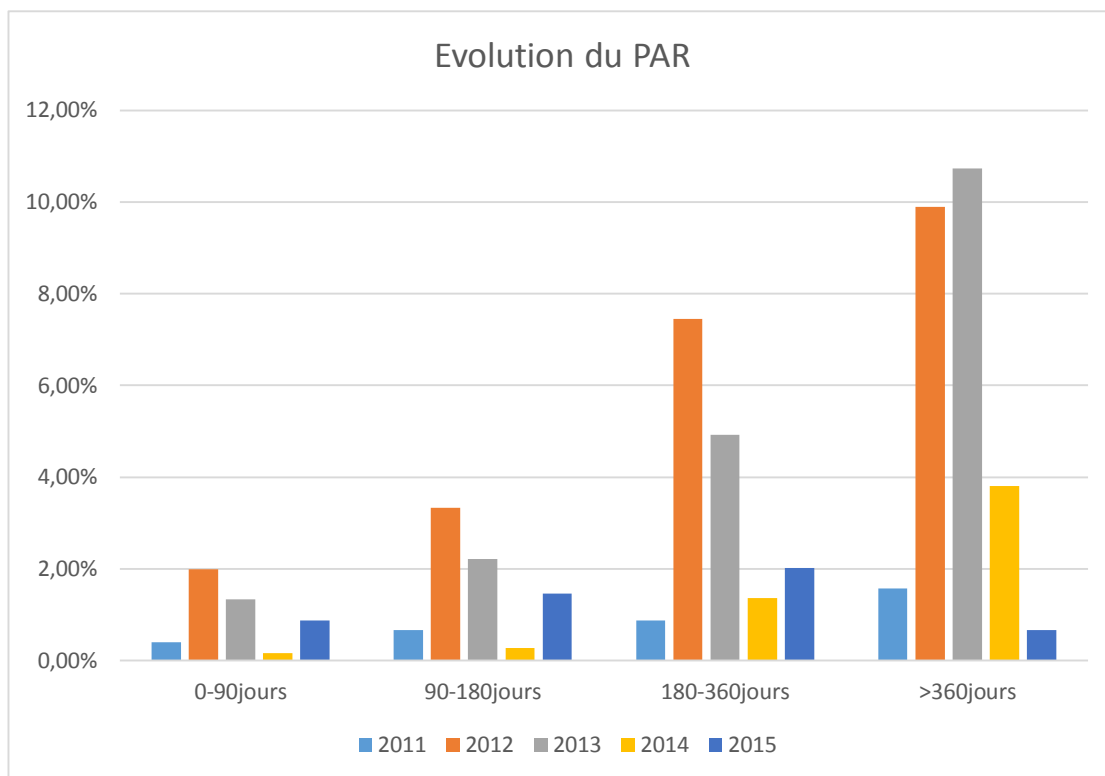
Le tableau 2 présente l'évolution du portefeuille à risque.

Tableau 2: Evolution du portefeuille à risque

PAR	0-3mois (0-90jours)	3-6mois (90-180jours)	6-12mois (180-360 jours)	>360jours
2011	0,40%	0,66%	0,88%	1,57%
2012	1,99%	3,33%	7,45%	9,89%
2013	1,33%	2,21%	4,93%	10,73%
2014	0,16%	0,27%	1,37%	3,80%
2015	0,87%	1,46%	2,02%	0,67%

Source : Réalisé par les Auteurs(2016)

Figure 1: Evolution du PAR sur les différentes périodes



Source : Réalisé par les Auteurs

Nous remarquons à travers l'analyse de ce graphique que le PAR 90 jours respecte la norme de la BCEAO qui est de 3%, il décroît progressivement de 1,99% à 0,87% de 2012 à 2015. En ce qui concerne le PAR 180 jours, nous remarquons une décroissance progressive de 3,33% à 1,46% et pour le PAR 360 jours, nous remarquons également une décroissance de 7,45 % à 2,02% de 2012 à 2015. Enfin, le PAR > 360 jours a connu une croissance de 2011 à 2013 (1,57% à 10,73%) et une décroissance de 2013 à 2015 (10,73% à 0,67%). Nous pouvons conclure que le PAR décroît au fil des années sur les différentes périodes.

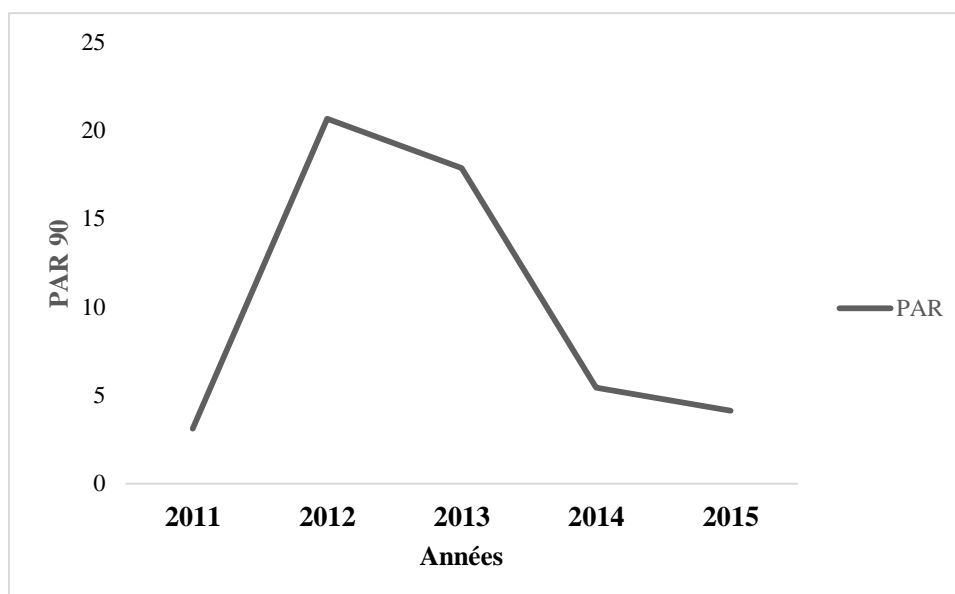
Le tableau 3 présente les indicateurs de qualité du portefeuille.

Tableau 3: Les indicateurs de qualité du portefeuille

Eléments	Norme	2011	2012	2013	2014	2015
Encours total de crédit		20649296 1	19778431 2	20168830 7	236689145 6	334933468
Taux du PAR 90	< 3%	3,11%	20,66%	17,87%	5,43%	4,15%
Taux de provisions pour créance en souffrance	>40%	79,03%	63,82%	57,09%	55,02%	50,96%
Ratio d'abandon sur créance	< 2%	0,65%	0,95%	6,47%	4,6%	1,14%

Source : Réalisé par les Auteurs (2016)

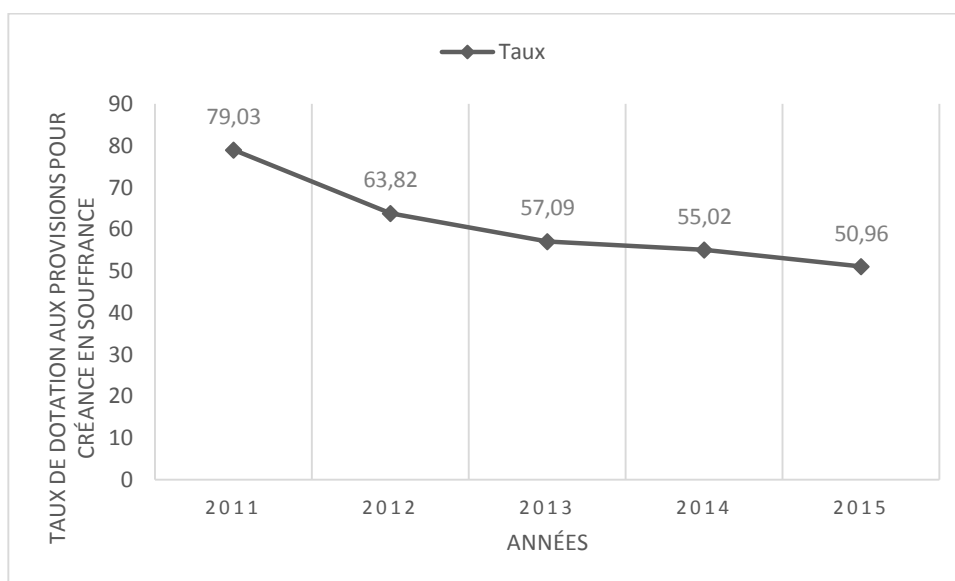
Figure 2: Evolution du taux PAR 90



Source : Réalisé par les Auteurs (2016)

Nous constatons que le taux du PAR après avoir connu une forte croissance en 2012, a commencé par décroître. Ce qui montre que ce taux se rapproche de la norme chaque année, mais en est encore au-dessus. Le PAR étant le meilleur indicateur de la qualité du portefeuille de crédit, nous pouvons conclure que la qualité du portefeuille de crédit de la COOPEC-AD/BENIN s'améliore d'année en année.

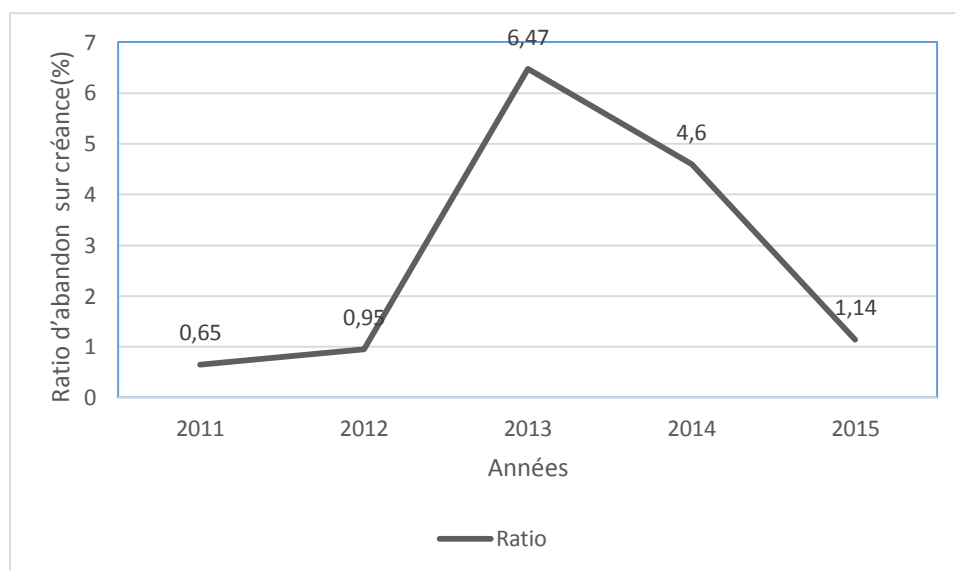
Figure 3: Evolution du taux de dotation aux provisions pour créance en souffrance



Source : Réalisé par les Auteurs (2016)

Le taux de dotation aux provisions ou ratio de couverture du reste n'a cessé de décroître au fil des années ; il reste à un niveau acceptable car il respecte la norme qui indique qu'il doit être supérieur à 40%. Ce qui indique que les pertes sur prêts diminuent au fil des années : L'institution couvre assez bien le risque. Les provisions pour créances douteuses ont pour effet de diminuer les bénéfices. Donc la baisse du taux de dotation entrainerait une augmentation des bénéfices.

Figure 4 : Evolution de ratio d'abandon sur créance



Source : Réalisé par les Auteurs(2016)

Le ratio d'abandon de créance a connu une croissance de 2011 à 2013. A partir de 2013, il a commencé par décroître et en 2015 il est rentré dans la norme qui veut qu'il soit inférieur à 2%. Ce qui indique une diminution des prêts passés en perte au fil des années. Ce qui a un effet positif sur la qualité du portefeuille de crédit.

Nous retenons que l'encours de crédit croît positivement chaque année à part 2012 où il a décliné. De même le taux du PAR 90jours décroît chaque année mais reste au-dessus de la norme qui stipule qu'il doit être inférieur à 3%. Le taux de dotation aux provisions pour créance en souffrance n'a cessé de décroître au fil des années, mais il est resté dans la norme qui indique qu'il doit être supérieur à 40%. Le ratio d'abandon de créance de 2012 à 2013 a cru avant de commencer par décroître en 2013. En 2013 et 2014 il est resté au-dessus de la norme qui indique qu'il doit être inférieur à 2% ; les autres années, il est resté dans la norme.

De tout ce qui précède nous pouvons conclure que la qualité du portefeuille de crédit de la COOPEC-AD/BENIN s'améliore au fil des années.

1.2 Les indicateurs de la rentabilité/ viabilité financière

Comme indicateurs de la viabilité financière nous avons le rendement sur actif, la rentabilité des fonds propres, la marge bénéficiaire, l'autosuffisance opérationnelle, le coefficient d'exploitation. Nous allons présenter les résultats de ces ratios à travers des tableaux et des graphiques.

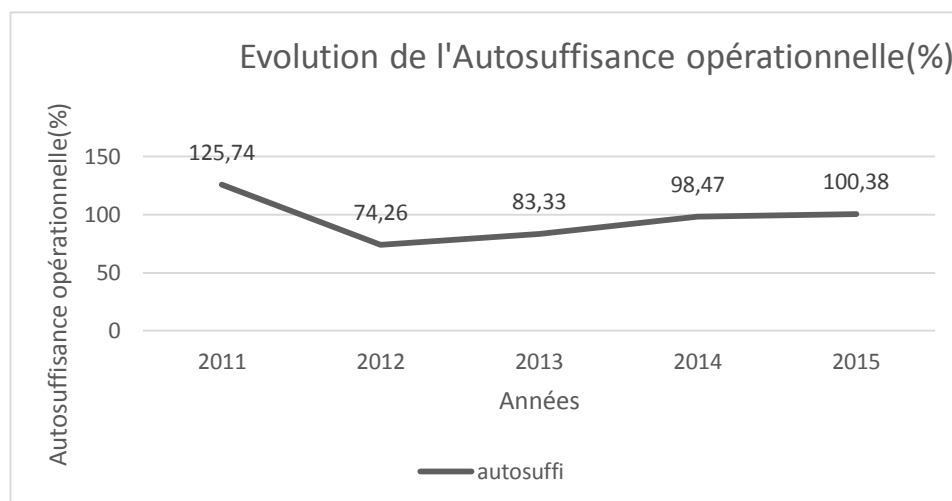
- *l'Autosuffisance opérationnelle*

Le tableau 4 présente l'évolution de l'Autosuffisance opérationnelle.

Tableau 4: Evolution de l'Autosuffisance opérationnelle

Années	2011	2012	2013	2014	2015
Eléments					
Produits d'exploitation (1)	54935601	66913051	90793405	99090527	113080906
Charges d'exploitation (2)	43691169	90110176	108962327	100625778	112651481
Autosuffisance opérationnelle (1/2)	125,74%	74,26%	83,33%	98,47%	100,38%

Source : Réalisé par les Auteurs (2016)

Figure 4: Evolution de l'autosuffisance opérationnelle


Source : Réalisé par les Auteurs (2016)

Nous constatons que l'autosuffisance opérationnelle a connu une décroissance en 2012 avant de connaître une croissance au cours des années suivantes. Malgré son évolution positive après la chute de 2012, elle reste en dessous de la norme de la BCEAO qui veut que ce ratio soit supérieur à 130%. Nous pouvons conclure que la COOPEC-AD n'arrive pas à couvrir ses charges directes par les produits générés.

- **Rendements sur actifs**

Le tableau 5 présente les rendements sur actifs.

Tableau 5: Rendements sur actifs

Années	2011	2012	2013	2014	2015
Eléments					
Produits d'exploitation (1)	54935601	66913051	90793405	99090527	113080906
Charges d'exploitation (2)	43691169	90110176	108962327	100625778	112651481
Résultats net d'exploitation (1-2) (3)	11244432	-23197125	-18168922	-1535251	429425
Actifs total (AT) (4)	259260643	369172077	385661421	544793731	615969891
Actifs moyen (5)	227660449	314216360	377416749	465227576	580245311
Rendements sur actifs (3/5)	4,94%	-7,38%	-4,81%	-0,33%	0,074%

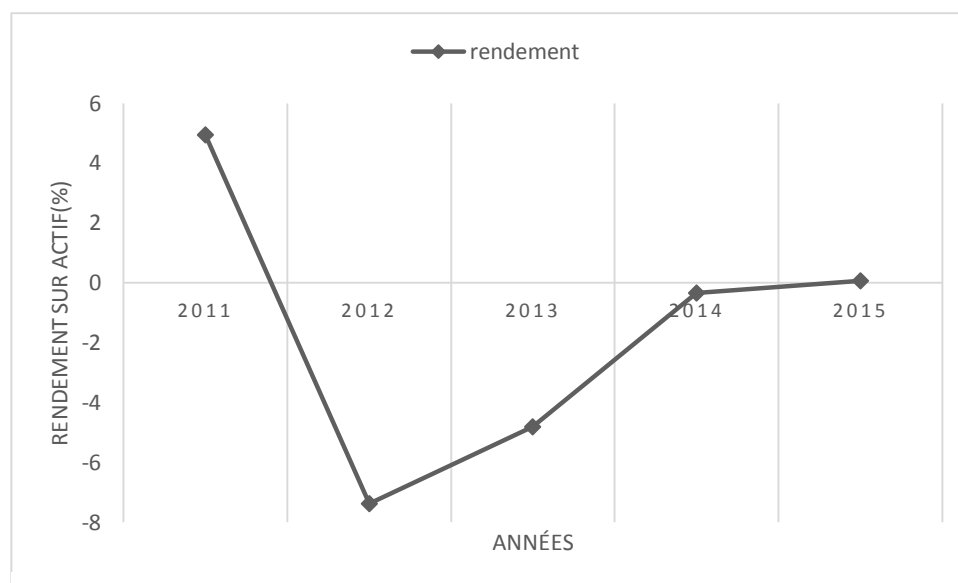
Source : Réalisé par les Auteurs (2016)

○ Formule

Le montant des actifs moyens est la moyenne des actifs totaux à la date N-1 et N.

Actifs Moyen = $(AT(N-1) + AT(N))/2$ cette formule valable pour tous les montants moyens.

Figure 5: Evolution du rendement sur actif



Source : Réalisé par les Auteurs (2016)

Nous constatons que l'évolution de ce ratio n'est pas régulière sur la période de notre étude. En effet, la norme BCEAO exige que ce ratio qui traduit le degré de rotation de l'actif soit supérieur à 3% ; ce qui n'est pas le cas pour la COOPEC-AD/BENIN, en dehors de l'année 2011 où il est de 4,94%. Par conséquent, il y a une faible utilisation de l'actif total par de la COOPEC-AD. Ce qui pourrait se traduire par un accroissement des charges.

- **Rentabilité des fonds propres**

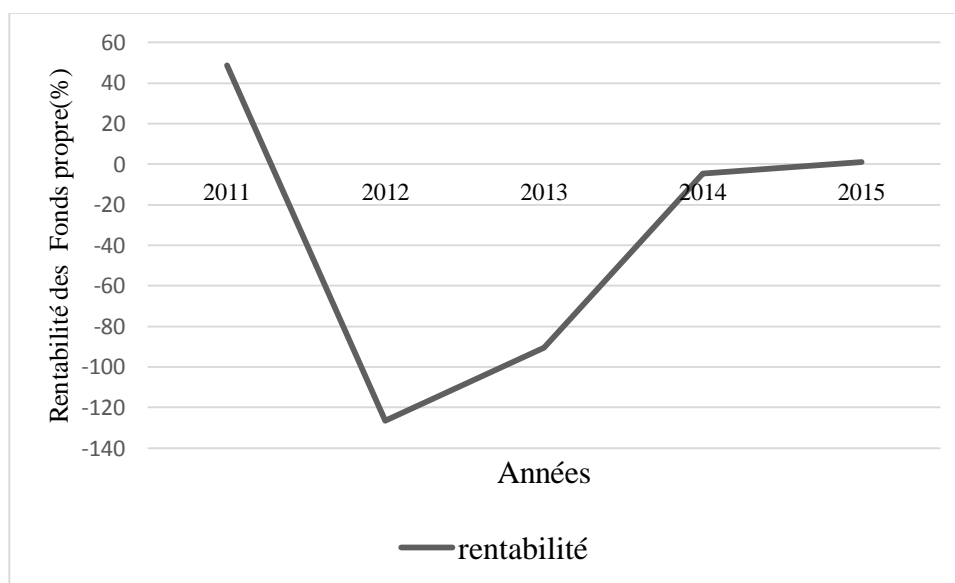
Le tableau 6 présente la Rentabilité des fonds propres.

Tableau 6: Rentabilité des fonds propres

Années	2011	2012	2013	2014	2014
Eléments					
RNE (1)	11244432	-23197125	-18168922	-1535251	429425
Fonds propres (2)	24824953	11840456	28342277	36070447	44878039
Fonds propres Moyens (3)	23066291	18332705	20091367	32206362	40474243
Rentabilité des fonds propres (1/3)	48,75%	-126,53%	-90,43%	-4,77%	1,06%

Source : Réalisé par les Auteurs(2016)

Figure 6: Evolution de la rentabilité des fonds propres



Source : Réalisé par les Auteurs (2016)

Les Fonds propres ont cessé de contribuer dans une certaine mesure à la création des revenus de la COOPEC-AD. En 2011, la rentabilité des fonds propres est très supérieure à 15% comme l'indique la norme. Mais elle a connu une grande baisse en 2012. En 2013, elle a commencé par croître tout en restant négative jusqu'en 2015 où elle redevient positive. Malgré

cette croissance au fil des années après 2012, elle reste en dessous de la norme de la BCEAO, seule 2011 a atteint cet objectif. De cette analyse, nous remarquons que de façon globale, le rendement sur Fonds propres n'est pas satisfaisant.

- **Marge bénéficiaire**

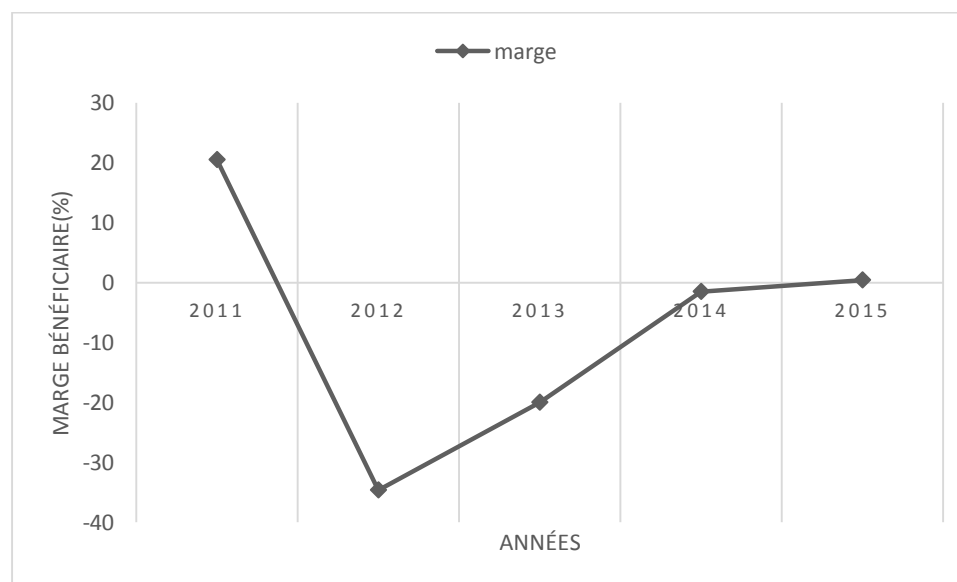
Le tableau 7 présente la marge bénéficiaire.

Tableau 7: Marge bénéficiaire

Années	2011	2012	2013	2014	2015
Eléments					
RNE (1)	11244432	-23197125	-18168922	-1535251	429425
Produits d'exploitation (2)	54935601	66913051	90793405	99090527	113080906
Marge bénéficiaire (1/2)	20,47	-34,67	-20,01	-1,55	0,38

Source : Réalisé par les Auteurs (2016)

Figure 7: Evolution de la marge bénéficiaire



Source : Réalisé par les Auteurs (2016)

Nous remarquons que de 2011 à 2012 la marge bénéficiaire a connu une croissance assez négative. A partir de 2013 elle a un peu évolué mais est demeurée négative ainsi qu'en

2014. En 2015, elle est devenue positive mais reste en dessous de la norme de la BCEAO. Cette situation s'explique par le manque de maîtrise des charges surtout les charges non décaissables (dotation aux provisions pour créance en souffrance, et les pertes ou abandons de créance). La COOPEC-AD a donc visiblement un réel problème de gestion de son portefeuille de crédit.

- **Coefficient d'exploitation**

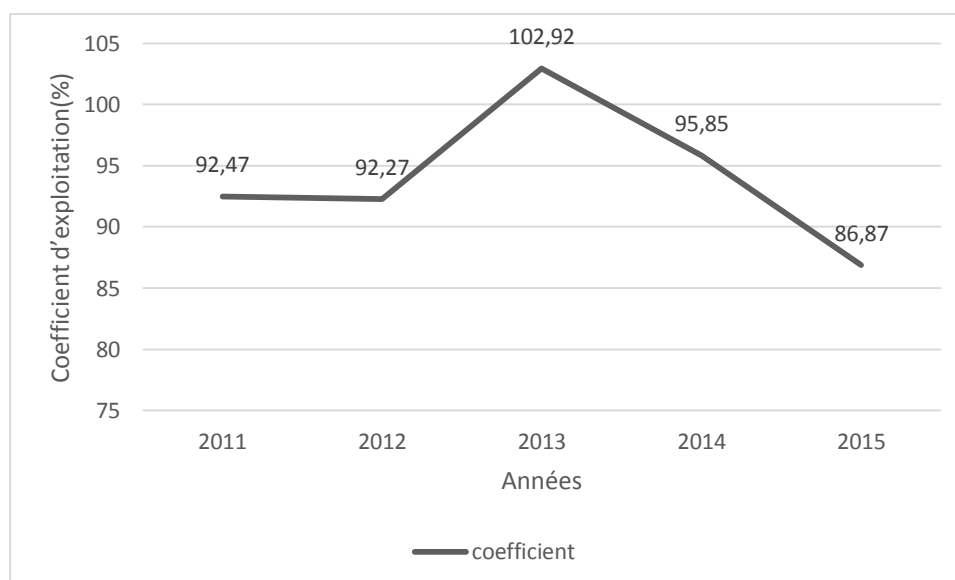
Le tableau 8 présente le coefficient d'exploitation sur la période d'étude.

Tableau 8: Coefficient d'exploitation

Années	2011	2012	2013	2014	2015
Frais généraux (1)	46126858	53348486	61865120	70637611	87773796
Produits financiers nets (2)	49883052	57817479	60107438	73695995	101040401
Coefficient d'exploitation (1/2)	92,47%	92,27%	102,92%	95,85%	86,87%

Source : Réalisé par les Auteurs (2016)

Figure 8: Evolution du coefficient d'exploitation



Source : Réalisé par les Auteurs (2016)

Nous remarquons que le coefficient d'exploitation a connu une croissance de 2011 à 2013 avant de décroître de 2013 à 2015. Bien qu'il ait connu cette décroissance, il reste au-dessus de la norme de la BCEAO qui veut qu'il soit inférieur ou égal à 60% pour les institutions d'épargne et de crédit comme l'est la COOPEC-AD.

Tableau 9: Résumés de l'évolution les indicateurs de la rentabilité/ viabilité financière

Eléments	Normes	2011	2012	2013	2014	2015
Autosuffisance opérationnelle	>130%	125,74%	74,26%	83,33%	98,47%	100,38%
Marge bénéficiaire	>20%	20,47%	-34,67%	-20,01%	-1,55%	0,38%
Rendement sur actif	>3%	4,93%	-7,38%	-4,81%	-0,33%	0,08%
Rentabilité des Fonds propre	>15%	48,75%	-126,53%	-90,43%	-4,77%	1,06%
Coefficient d'exploitation	< 60%	92,47%	92,27%	102,92%	95,85%	86,87%

Source : Réalisé par les Auteurs (2016)

On constate que tous les indicateurs de la viabilité financière évoluent dans le même sens sauf le coefficient d'exploitation. En résumé l'évolution de ces ratios aux cours de ces cinq dernières années est plus ou moins améliorer. Le rendement sur actif, la marge bénéficiaire et la rentabilité des fonds propres, après avoir connu une grande décroissance en 2012 et à partir de 2013 ils ont commencé par évoluer dans le sens positif. Malgré cette évolution positive, ils sont encore très loin de respecter leur norme respective. Cela veut dire que la COOPEC-AD a des difficultés à couvrir ses charges avec les produits que génèrent ses activités. La viabilité financière de la COOPEC-AD est très faible.

1.3 Analyse de la corrélation entre les différentes variables

Ici il est question du coefficient de corrélation de Bravais- Person qui est un coefficient paramétrique qui donne la mesure du degré de liaison entre deux variables quantitatives. Nous allons analyser le degré de liaison entre les variables de la viabilité financière et les variables de la qualité du portefeuille de crédit.

Tableau 10: Matrice de corrélation

	PAR	Taux	Ratio	autosuffi	Marge	rendement	rentabilité	coefficient
PAR	1							
Taux	-0,106	1						
Ratio	0,291	-0,453	1					
Autosuffi	-0,876	0,538	-0,354	1				
Marge	-0,932	0,389	-0,262	0,985	1			
rendement	-0,929	0,427	-0,312	0,991	0,998	1		
rentabilité	-0,975	0,292	-0,291	0,958	0,988	0,987	1	
coefficient	0,485	-0,026	0,879	-0,318	-0,307	-0,340	-0,392	1

Source : Réalisé par les Auteurs (2016)

De la matrice de corrélation on retient que le coefficient de corrélation linéaire entre autosuffisance opérationnelle et le taux du PAR est égal à -0,876 ; cela signifie que l'autosuffisance opérationnelle et le PAR sont négativement corrélés, C'est-à-dire qu'ils évoluent dans des sens contraire et leur lien linéaire est fort. Celui entre la marge bénéficiaire et le taux du PAR est égal à -0,932 ce qui veut dire la marge bénéficiaire et le PAR sont négativement corrélés c'est-à-dire, la diminution du PAR entrain une augmentation de la marge bénéficiaire et vice versa. Le lien linéaire entre eux est fort. Le coefficient de corrélation linéaire entre le rendement sur actif et le taux du PAR est de -0,929 ; le lien linéaire entre le rendement sur actif et le PAR est fort ; et ils sont négativement corrélés. Celui entre la rentabilité des actif et le taux du PAR est égal à -0,975. La rentabilité des fonds propres et le PAR sont négativement corrélés autrement dire ils évoluent dans un sens opposés, leur lien linéaire est très fort. Le coefficient d'exploitation et le PAR sont positivement corrélés, leur coefficient est égal à 0,485 et leur lien linéaire est faible. Il en résulte que le PAR qui est le meilleur indicateur de la qualité du portefeuille de crédit est linéairement lié à : l'autosuffisance opérationnelle, la marge bénéficiaire, le rendement sur actif et la rentabilité des fonds propres. De plus le PAR et ces indicateurs de la viabilité financière évoluent dans des sens opposés.

Le portefeuille de crédit étant l'actif principale des institutions de microfinance et le PAR le meilleur indicateur de sa qualité, nous pouvons dire que le PAR affecte les indicateurs de la viabilité financière. Un portefeuille à risque élevé aurait pour conséquence de limiter les produits tirés des activités de microcrédit et donc moins de fonds à prêter. Une

bonne qualité du portefeuille de crédit qui découle de la baisse du PAR a une influence positive sur la viabilité financière. Sene souligne que la qualité du portefeuille de crédit résultant d'une bonne gestion des risques de crédit est l'élément déterminant de la viabilité financière des IMFs.

Le coefficient entre l'autosuffisance opérationnelle et la marge bénéficiaire est égal à 0,985. La marge bénéficiaire et l'autosuffisance opérationnelle sont positivement corrélées et leur lien linéaire fort. Il en est de même pour l'autosuffisance opérationnelle et la rentabilité des fonds propres ainsi que pour l'autosuffisance opérationnelle et le rendement sur actif. Ce qui nous amène à conclure que ces 4 indicateurs de la viabilité financière sont linéairement liés et évoluent dans le même sens.

PARAGRAPHE 2 : Interprétations et Validation des hypothèses

I-Vérification de l'hypothèse H₁

De l'analyse du graphique 1 on retient que le portefeuille à risque qui est le meilleur indicateur de la qualité du portefeuille de crédit décroît au fil des années sur les différentes périodes. De même le graphique 2 qui montre une baisse du taux du PAR au fil des années. De tout ceci on conclut que le taux de portefeuille à risque est décroissant. Ceci nous permet de dire que notre première hypothèse selon laquelle le taux du portefeuille à risque de la COOPEC-AD est décroissant est confirmée. Mais cette baisse n'est pas encore satisfaisante.

II- Vérification de l'hypothèse H₂

L'analyse du tableau n°3 et du tableau n°9 nous révèle que le PAR qui est le meilleur indicateur de la qualité du portefeuille de crédit et les indicateurs de la viabilité financière tels que : le rendement sur actif, la rentabilité des fonds propres, l'autosuffisance opérationnelle, et la marge bénéficiaire ont évolué dans des sens contraire au cours de ces cinq dernières années. Cela veut dire que lorsque le PAR augmente, ces quatre indicateurs de la viabilité diminuent et quand il diminue ceux-ci augmentent. De plus, les coefficients de corrélation linéaire calculés entre les variables de la viabilité et ceux de la qualité du portefeuille de crédit montrent que le taux du PAR a une forte liaison linéaire avec ces variables de la viabilité financière citées en haut. De même le taux du PAR est négativement corrélé avec ces indicateurs de la viabilité.

Il en résulte que le PAR et ces indicateurs de la viabilité financière évoluent dans des sens opposés. Etant donné que le taux du PAR baisse au fil des années depuis 2013, ces

indicateurs de la viabilité financière augmentent aussi au fil des années depuis 2013. Nous retenons donc que la PAR a une influence sur les indicateurs de la viabilité financière.

De tout cela nous pouvons dire que l'hypothèse H_2 selon laquelle la qualité du portefeuille de crédit a une influence positive sur la viabilité financière est confirmée car la baisse du PAR traduit une amélioration de la qualité du portefeuille de crédit ce qui a une influence positive sur les indicateurs de la rentabilité/ viabilité financière.

Le portefeuille de crédit est l'actif principal des IMFs et le PAR est le meilleur indicateur de sa qualité. Un portefeuille à risque élevé a pour conséquence de limiter les produits tirés des activités de microcrédit c'est à dire une baisse de la rentabilité, et un portefeuille à risque bas a l'effet contraire c'est-à-dire augment la rentabilité. Le portefeuille de crédit est l'actif productif principal et que la maîtrise des impayés s'avère donc un facteur clé de performance. Enfin, une bonne qualité du portefeuille entraîne une baisse des charges et de dotation aux provisions ce qui aura un effet positif sur la rentabilité.

SECTION 2 : Limites et Recommandations

PARAGRAPHE 1 : Limite de l'étude

Les limites de cette étude sont relatives à l'insuffisance des données obtenues et à leur qualité. Nous nous sommes contentées des données que l'institution à accepter de nous fournir. Nous aurions aimé calculer plus de ratios tel que l'autosuffisance financière énoncé dans la méthodologie, mais nous n'avions pas obtenu les informations pouvant nous aider à les calculés. De plus, vu que notre étude porte sur une seule institution si on avait puis obtenu les données sur une très longue durée cela nous aurait permis de faire une étude économétrique pour voir si la viabilité financière dépend de la qualité du portefeuille de crédit car l'analyse descriptive ne permet pas de distinguer la variable endogène de la variable exogène.

PARAGRAPHE 2 : Recommandations

Les efforts de l'institution en terme d'améliorer la qualité du portefeuille portent ses fruits mais la qualité n'est pas encore satisfaisante. Une bonne qualité du portefeuille résulte d'une baisse du PAR qui doit résulter d'une bonne gestion du portefeuille de crédit. De plus, la qualité du portefeuille de crédit à une influence sur la viabilité financière. Par conséquent il est important que de diverses stratégies puissent être mises en place afin de juguler les causes de non remboursement directement ou indirectement liées à l'institution, car il n'y a pas de mauvais emprunteurs mais de mauvais crédits. En nous basant sur le principe : « Apporter

solution à un problème, c'est proposé des conditions pour réduire les causes réelles se trouvant à la base du problème, nous proposerons des approches de solutions pour résoudre les différents problèmes identifiés.

Afin de rendre plus meilleur la qualité du portefeuille de crédit c'est à dire pour faire mieux baisser le PAR et d'être rentable, nous nous recommandons à l'institution de :

- Améliorer la politique de gestion du portefeuille de crédit
- Le produit de prêt doit répondre aux besoins des clients
- Conseiller les clients en amont sur les conséquences liées au détournement de l'objet de crédit ;
- Suivre et assister les clients après le déblocage de crédit de façon périodique afin de les aider à une bonne utilisation et à une meilleure planification pour le remboursement du crédit. Le suivi des clients doit être effectif et cela évitera les détournements de crédits de leur objet, ce qui engendre les impayés ;
- Favoriser la célérité des opérations et la disponibilité des agents permettant aux clients d'obtenir rapidement et facilement des prêts aptes à contribuer effectivement à l'amélioration de leur productivité ;
- Appeler les agents de crédits au respect de la procédure d'octroi de crédit et à bien étudier la solvabilité des clients et la rentabilité durable du projet financé ;
- Assurer la formation des agents chargés de crédits suivant les risques qui se présentent à chaque type de crédit ;
- Développer de nouveaux produits tels que le transfert d'argent, l'assurance ;
- Identifier de nouvelles zones économiquement actives dans le but d'accroître d'avantage sa couverture du pays.

CONCLUSION

Les institutions de microfinance constituent un instrument important de financement de l'économie. Ainsi les institutions considèrent de plus en plus la viabilité financière comme un élément essentiel à leur stratégie commerciale. Elles participent à la réduction de la pauvreté en favorisant le développement des activités économiques, sources de création de richesses et d'emplois. Au Bénin, les institutions de microfinance, telle que la COOPEC-AD/BENIN jouent un rôle déterminant dans la réduction de la pauvreté et le développement économique et social du pays.

En effet les IMFs répondent aux besoins de financement des populations à faible revenu et contribuent ainsi à l'amélioration de leurs conditions de vie. Cependant elles sont confrontées au phénomène des impayés qui constitue un frein pour leur développement. Cela affecte dangereusement la rentabilité et la viabilité des institutions. D'où notre objectif de recherche fut d'analyser la qualité du portefeuille de crédit de la COOPEC-AD/BENIN et d'analyser le lien qui existe entre la qualité du portefeuille de crédit et la viabilité financière. Pour atteindre nos objectifs nous avons utilisé la statistique descriptive comme méthode d'analyse, ce qui nous a permis de constater que la qualité du portefeuille crédit de la COOPEC-AD s'améliore d'année en année ; de constater également de la COOPEC-AD n'est pas encore financièrement viables. Notre analyse montre aussi que le portefeuille à risque qui est le meilleur indicateur de la qualité de portefeuille évolue dans un sens opposé à celui des indicateurs de la viabilité financière. Il en résulte que la liaison entre la qualité du portefeuille et la viabilité est linéairement très forte. La qualité du portefeuille de crédit à une influence sur la viabilité financière. Une bonne qualité du portefeuille à une influence positive sur la viabilité, mais une mauvaise qualité influence négativement la viabilité financière de l'institution. Une bonne gestion du portefeuille de crédit et une bonne politique pour le remboursement des prêts sera très bénéfique pour que l'institution soit viable.

De même, le portefeuille de crédit étant le principal actif des IMFs, la COOPEC-AD/BENIN, doit prendre grand soin de ce dernier pour réduire au mieux les impayés.

Enfin, vu la complexité des phénomènes des impayés dans les IMFs, notre étude pourrait avoir des insuffisances. Nous suggérons que les recherches ultérieures dans ce domaine tiennent compte en vue de son amélioration dans toutes ses dimensions.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Agence National de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés, « annuaire des SFD du Bénin » Edition 2015

Aglo, A. et Butoyi, j. (2010), « Gestion du portefeuille de crédit par la réduction du taux d'impayés dans le réseau FECECAM-Bénin : cas de la CLCAM Akassato », mémoire soutenu à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'université d'Abomey-Calavi (UAC), 85p

Ayayi, G. A et Maty, S. (2010). "What drives microfinance institutions's financial sustainability", the journal of developing areas, 44(1), pp 303-324

Bicaba, Z. (2008). "Analyse de la viabilité financière des IMFs : Modalité, Enjeux et Impacts de la transformation" , CERDI, Magistère à l'Université Hassan II, 88p

Brau J. et Woller G M. (2004), Microfinance: A Comprehensive review of Existing literature, Brigham University.

Canal Audit, (2000) "Etude sur la viabilité financière des IMF du Bénin".

Cellule de surveillances des systèmes financiers décentralisés, (2015) "Note trimestrielle de conjoncture de la microfinance", Bulletin trimestriel Janvier - Mars 2015 N° 025 / 2015.

CGAP (1995), « *Comment maximiser l'étendue du financement des micro entreprises : Ce que nous enseignent les institutions performantes* ». Focus n° 5 .Octobre 1995.

Direction concertées pour la microfinance, (2003), "Définitions de certains termes, ratios et retraitements financiers dans le domaine de la microfinance" Document publié par le **CGAP et The World Bank Group**, décembre 2003 1818 H Street, N.W., Washington, D.C. 20433, États-Unis.

Dugas-Iregui, S. (2010). « Débat entre Institutionnalistes et Welfaristes en microfinance réalité du terrain Argentin », mémoire soutenu à Université du Québec à Montréal, 142 pages.

Fonds monétaire international, (2016) "Bénin : Questions générales", Rapport du FMI No. 16/7.

Lusaku R. (2008) « une institution de microfinance (IMF) dans la lutte durable contre la pauvreté, cas de la CAMEC/ LUKALA », mémoire soutenu à ISTC/MBANZA-NGUNGU-GRADUE EN GESTION FINANCIERE.

MicroRate (2014), “Guide Technique : indicateurs sociaux de performance pour les institutions de Microfinance”.

Morduch J. (2000) “the microfinance schism” , World Developpement, vol 38, pp. 617-629.

Niyongabo E. (2007), « la recherche de pérennité des institutions de microfinance au Burundi : Trois études de cas : Fédération Nationale des Coopératives d’Epargne et ce Crédit du Burundi (FENACOBUR), Caisse Coopérative d’Epargne et de Crédit Mutuel (CECM) et la Coopérative Solidarité avec les Paysans pour l’Epargne et le Crédit à Cibitoke (COSPEC) ».

Ndour, N. et Paget-Blanc, E. (2011) « *Etude comparée d’un effet de choc positif du taux d’impayés sur la performance financière et sociale : le cas des institutions de microfinance du marché Sénégalais* ».

Pollinger, J., Outhwaite, J. et Cordero-Guzman, H. (2007). “*The Question of Sustainability for Microfinance Institutions*”, *Journal of Small Business Management* 45(1), pp. 23-41

Sene, M. (2009). « *Les déterminants de la viabilité financière* ».

Tchakoute Tchuigoua, H. et Nekhili M. (2012). «Gestion des risques et performance des institutions de microfinance », *Revu d’économie industrielle, en ligne*, 138 / 2^{ème} trimestre 2012, pp 135-145

Webographie

www.memoireonline.com visité le 26 juin 2016 à 10h

www.microfinancegateway.org visité le 29 juin 2016 à 18h

www.oxusnetwork.org visité le 10 juillet 2016 à 11h15

ANNEXE 1 : Montant des impayés

Période Eléments	0-3mois	3-6mois	6-12mois	12-24mois	Pertes
2011	822626,4	1371044	1815425	3251071	1349791
2012	3948801	6581335	14733638	19563271	1882537
2013	2677041	4461735	9936060	21633965	13046286
2014	386121	643535	3235825	9006546	10911007
2015	2924091,6	4873486	6763257	2257386	3818531

ANNEXE 2 : Montant des dotations

Années Eléments	2011	2012	2013	2014	2015
Dotation aux provisions pour créance douteuse	5087749	26088720	20569309	7089592	7079871

ANNEXE 3 : Organigramme de la COOPEC-AD/BENIN

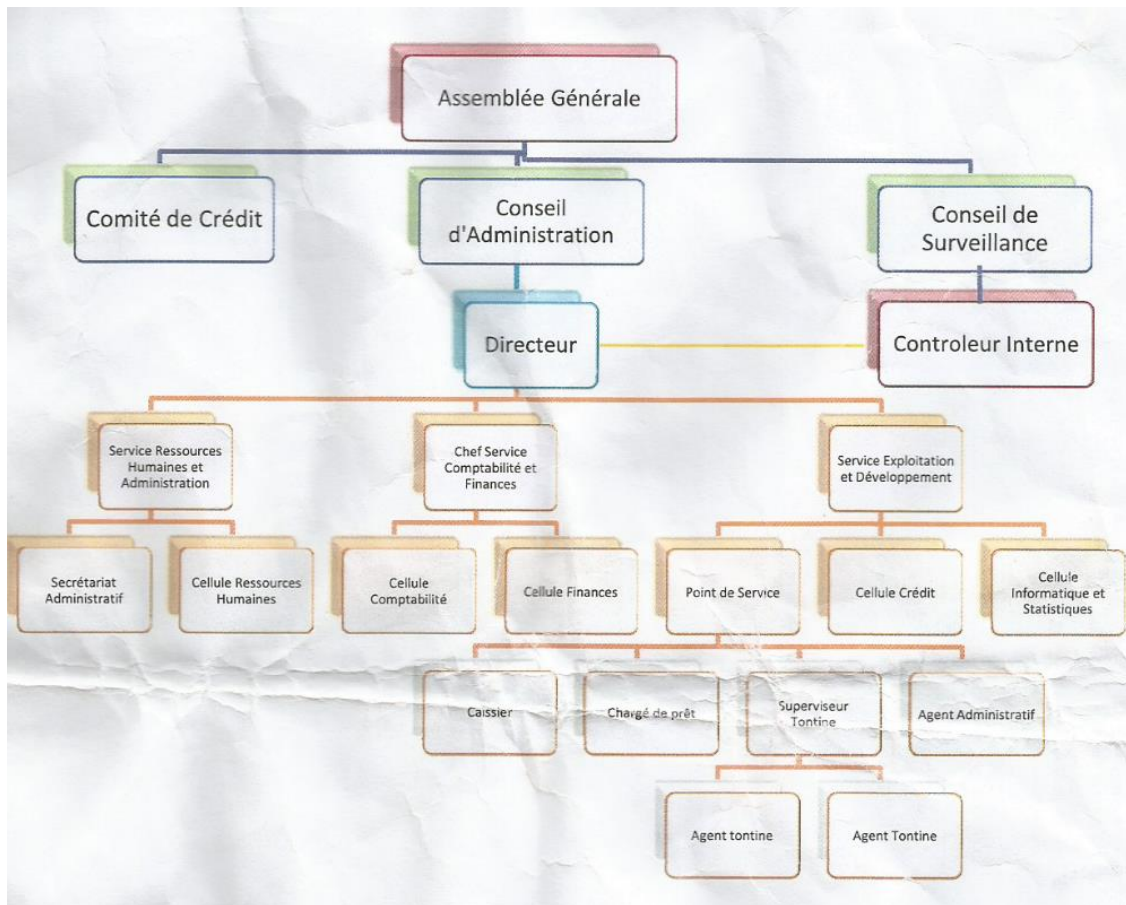


TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT	ii
DEDICACE	iii
REMERCIEMENTS	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES GRAPHIQUES.....	vii
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	viii
SOMMAIRE	x
RESUME	xi
ABSTRACT.....	xi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I: CADRE INSTITUTIONNEL ORGANISATIONNEL ET THEORIQUE	4
SECTION 1 : Cadre institutionnel et théorique	5
PARAGRAPHE 1 : Présentation de la structure d'accueil et déroulement du stage.....	5
I-Présentation de la structure d'accueil	5
1. Localisation et historique	5
1.1. Localisation	5
1.2. Historique.....	5
1.3. Mission et Vision.....	6
2. Ressources Et Activités	7
2.1. Ressources.....	7
2.1.1. Ressources financières	7
2.1.2. Les Ressources matérielles.....	7
2.1.3. Ressources humaines	7
2.2. Les Activités.....	8
2.2.1. Les produits d'épargne.....	8
2.2.2. Le crédit	8
3. Structure Organisationnelle Et Fiche Signalétique.....	9
3.1. L'Assemblée Générale(AG).....	9
3.2. Le Conseil d'Administration (CA)	10
3.3. Le Comité de Crédit (CC).....	10
3.4. Le Conseil de Surveillance (CS)	11

3.5. La Direction Générale (DG).....	11
3.6. Les Organes Techniques	11
II- Déroulement du stage et difficultés rencontrées	12
1- Déroulement du stage.....	12
1.1 Le service accueil	12
1.2 Le service caisse	12
1.3 Le service de crédit.....	13
2- Expériences Acquisés Et Difficultés Rencontrées	13
PARAGRAPH 2 : Problématique, Objectifs et Hypothèses	14
I- Problématique.....	14
II- Objectif et Hypothèses.....	17
1-Objectif de l'étude.....	17
2-Hypothèses de recherches.....	17
SECTION 2: Revue de littérature et méthodologie de recherche	17
PARAGRAPH 1 : Revue de littérature	17
I-Quelques notions liées à la microfinance.....	17
1. Historique de la microfinance	17
2. Définitions de quelques concepts	18
II- Synthèse des travaux Antérieurs	23
PARAGRAPH 2 : Méthodologie.....	26
2.1. Données.....	26
2.2. Description des variables	26
2.2.1. Variables de la viabilité financière	26
2.2.2 Variables de la qualité du portefeuille de crédit	27
CHAPITRE II : PRESENTATION, ANALYSE DES RESULTATS, VALIDATION DES HYPOTHESES ET RECOMMANDATIONS	30
SECTION 1 : Présentation, Analyse Et Interprétations des Résultats	31
PARAGRAPH 1 : Présentation des résultats	31
1.1 Indicateurs de la qualité du portefeuille de crédit	31
1.2 Les indicateurs de la rentabilité/ viabilité financière	35
1.3 Analyse de la corrélation entre les différentes variables	41
PARAGRAPH 2 : Interprétations et Validation des hypothèses	43

I-Vérification de l'hypothèse H_1	43
II- Vérification de l'hypothèse H_2	43
SECTION 2 : Limites et Recommandations.....	44
PARAGRAPHE 1 : Limite de l'étude.....	44
PARAGRAPHE 2 : Recommandations.....	44
CONCLUSION	46
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	48
ANNEXE :	50
TABLE DES MATIERES	52